

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 2 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 37 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -
3 mois Fr 11 - 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Au Portugal: La répression va-t-elle se poursuivre?

Salazar se meurt. Salazar s'en tire. Mais le sort des victimes de la répression du régime reste le même, inhumain et tragique. Pourtant, les circonstances se seraient prêtées à un petit pas vers la justice. Il n'en est, hélas! encore rien, la lecture du communiqué du Conseil international de juristes et d'avocats nous en apporte la triste preuve:

« Plus d'une centaine d'avocats et de juristes de tous les pays de l'Europe occidentale ont donné leur adhésion à l'appel que le député professeur G. Vassalli, en sa qualité de co-défenseur — conjointement avec l'avocat N. Lombardi — de l'avocat M. Soares, défenseur de la veuve du général H. Delgado, a lancé pour la libération immédiate du notoire pénaliste portugais déporté, depuis le mois de mars dernier dans l'île de S. Tome en Afrique occidentale.

» Un conseil international d'avocats a été ainsi constitué pour promouvoir et appuyer auprès des organisations portugaises et internationales,

les mesures destinées à la libération de Mario Soares, leader de l'opposition démocratique et défenseur d'innombrables oppositionnistes dans les procès politiques qui ont eu lieu au Portugal dans ces dernières années.

» La situation dramatique dans laquelle se trouve M. Soares depuis bientôt sept mois, après avoir été arrêté douze fois par la police, montre le climat de répression et de violation des plus élémentaires libertés démocratiques qui atteignent tous les oppositionnistes qui se battent pour la liberté au Portugal.

Une liste impressionnante de signatures d'éminents juristes de tous les pays d'Europe accompagnait ce communiqué. Nous y avons relevé les noms de M^{re} R. Jaton, président de la Fédération suisse des avocats, du professeur A. Berenstein, du conseiller national G. Baechtold et des avocats socialistes J.-J. Less et H. Teiller.

Sitôt que le nouveau président du Conseil des ministres du Portugal est entré en fonction, le télégramme sui-

vant a été envoyé au nouveau maître portugais, M. M. Caetano:

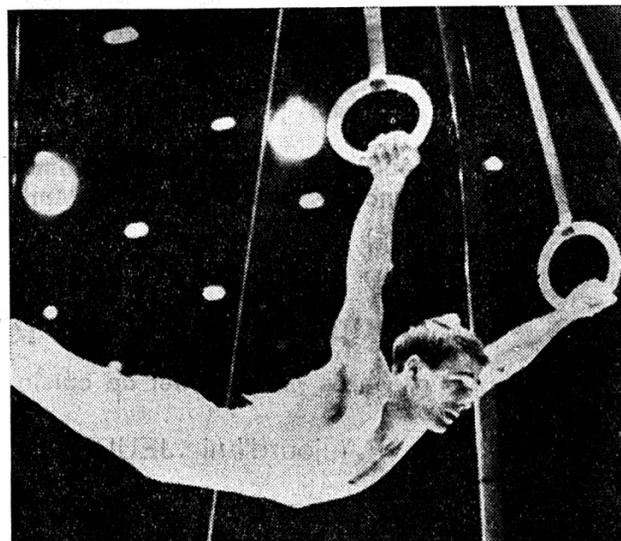
« Le Conseil international de juristes et avocats récemment constitué sous ma présidence pour appuyer toutes initiatives pour le retour de M^{re} M. Soares de S. Tomé vous prie d'annuler la mesure répressive dont Soares a été frappé rendant la liberté immédiate à notre confrère auquel j'envoie copie de cet appel.

» Signé: professeur G. Vassalli, avocat et député. »

Dans le monde entier, tous les amis sincères de la liberté et de la justice attendent maintenant avec anxiété les réactions à ce télégramme. Le nouveau premier ministre sera-t-il capable? Aura-t-il l'autorité nécessaire pour imposer ce premier pas — que serait la libération immédiate et inconditionnelle de M^{re} M. Soares — vers un régime plus humain, vers l'instauration d'une justice plus grande au Portugal?

JEAN RIESEN,
conseiller national.

Mexico: Nos gymnastes défavorisés



Les observateurs et les connaisseurs sont d'accord: en gymnastique artistique, la partie obligatoire des Suisses a été sous-estimée. Sur-tout en gymnastique au sol, où l'équipe suisse s'est présentée la première et en réussissant tous les exercices, les points que lui accordaient les membres du jury étaient presque sans exception au-dessous de 9. Aux barres parallèles et fixes, la situation s'est sensiblement améliorée et il nous reste à espérer que la partie libre sera mieux jugée. Notre photo: Hurzeler aux anneaux.

QUATRIÈME PAGE

Achetant une résidence aux Grisons

le shah ne paiera pas d'impôts

Le conseiller national Kloter (ind., ZH) a posé au Conseil fédéral une question concernant une éventuelle exemption d'impôt pour le shah d'Iran, qui pense acheter une propriété immobilière en Engadine. Le conseiller national Kloter demandait au Conseil fédéral de le renseigner sur le statut qu'il accordera au shah d'Iran, en tant que chef d'Etat étranger.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral a rappelé que depuis plusieurs années, le shah d'Iran passe des vacances d'hiver avec sa famille à Saint-Moritz. Il s'est décidé à y acheter une résidence et son choix s'est porté sur la villa Suvretta.

Le droit des gens, dit le Conseil fédéral, tient compte de la situation particulière du chef de l'Etat et de

l'importance du rôle qu'il joue dans les relations internationales, en lui reconnaissant un régime privilégié. L'étendue des privilèges que ce statut lui accorde est fixée par la pratique constante des pays qui accueillent des chefs d'Etat sur leur territoire. Selon la ligne de conduite suivie par les autorités suisses, les chefs d'Etat ont toujours été traités comme des représentants diplomatiques et ont bénéficié des mêmes privilèges que ceux-ci. C'est pourquoi, les chefs d'Etat séjournant en Suisse sont exemptés, à leur demande, de toute taxe sur leur résidence privée.

Donc, dit le Conseil fédéral, nous avons recommandé aux autorités grisonnes compétentes de faire bénéficier le shah d'Iran des exemptions fiscales d'usage, conformément au droit international.

CATASTROPHE DE SAINT-LÉONARD

Les CFF concluent à la faute du mécanicien

L'enquête ouverte pour déterminer les causes de l'accident ferroviaire de Saint-Léonard qui, le 24 juin dernier, fit 12 morts et 102 blessés, est terminée. Les conclusions en ont été publiées mercredi par les CFF.

Il en ressort que les installations de sécurité ont fonctionné normalement, qu'aucune irrégularité n'a été constatée et que, dans ces conditions, il faut admettre — sous réserve des résultats de l'expertise médicale ordonnée sur sa personne — que le mécanicien du train de messageries qui était entré en collision avec le convoi spécial de la coopérative de Reiden a franchi le signal de sortie de la gare de Saint-Léonard alors qu'il était en position d'arrêt.

Ce mécanicien a été tué lors de l'accident, tout comme son collègue du train spécial.

Le budget des CFF

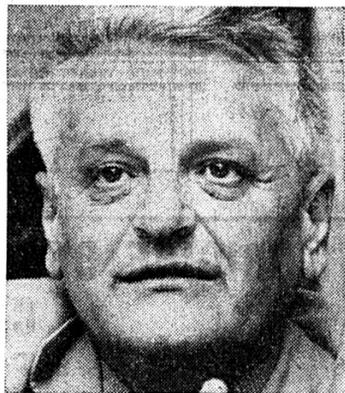
Réuni mercredi à Berne, le Conseil d'administration des CFF a approuvé le budget pour 1969, qui prévoit, au compte de profits et pertes, un déficit de 15,3 millions de francs. L'exercice 1967 a laissé un modeste bénéfice d'un million de francs.

Les recettes de transport figurent au budget pour un milliard 499,5 millions de francs, dont 594,5 proviennent du secteur des voyageurs. Ces prévisions sont de 131,9 millions de francs supérieures aux recettes du compte de 1967.

Les charges d'exploitation sont budgétées à 1 milliard 315,7 millions de francs, soit 115,2 de plus que dans le compte de 1967.

L'excédent d'exploitation, de 331,8 millions de francs, dépasse de 18,8 millions celui du compte de 1967. Toutefois les charges qui figurent au compte de profits et pertes accusent une croissance plus rapide. La situation, par rapport à 1967, apparaît comme plus mauvaise.

Mnacko à Zurich



Au cours d'une soirée organisée par le Comité du Parti social-démocrate de la ville de Zurich, l'écrivain tchécoslovaque Ladislav Mnacko (notre photo) a parlé mardi soir de son pays. Il a fait l'analyse des origines de l'invasion du 21 août, mais aussi le récit de ses aventures personnelles au moment où les troupes du Pacte de Varsovie entraient dans la ville.

Contrôle douanier des appareils électriques

En vue d'un meilleur contrôle du matériel d'installation et des appareils électriques importés de l'étranger, le Conseil fédéral a décidé de compléter l'article 121 bis de l'ordonnance sur les installations à courant fort par une disposition aux termes de laquelle les organes douaniers sont tenus d'annoncer à l'inspection fédérale des installations à courant fort les infractions aux règles relatives à l'épreuve technique et au signe distinctif de sécurité obligatoires qu'ils constatent lors des contrôles douaniers ordinaires. En outre, l'inspection susmentionnée pourra demander à l'administration des douanes, dans des cas particuliers, de l'aviser de certaines importations de matériel d'installation et d'appareils électriques, afin qu'elle soit en mesure de vérifier elle-même si les prescriptions de sécurité ont été observées.

(Réd.: Cette disposition, sous ses apparences heureuses, n'est-elle pas en fait un moyen d'empêcher la concurrence étrangère et ne tend-elle pas à une augmentation des prix?)

Cela s'est passé dans notre pays

■ **L'ESPION NEUMANN**, condamné le mois dernier à Coire à dix mois de prison avec sursis et à dix ans d'expulsion pour service de renseignement au profit de la RDA, a interjeté appel contre ce jugement.

■ **PENDANT QU'À LAUSANNE** on institue le numerus clausus pour les étudiants en médecine et en science, le Grand Conseil de Saint-Gall vient de donner le feu vert à la création d'une académie de médecine.

■ **HORRIBLE MORT D'UN OUVRIER**, hier à Biberist (SO): M. E. Gygax, 52 ans, conducteur de machine dans une fabrique de papier, a été happé par ses vêtements dans la machine. Grièvement blessé, il a succombé.

■ **TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE**, mardi sur le chantier d'une usine à Orbe, M. W. Baudat, 69 ans, employé d'une entreprise de Baulmes, habitant Arnex, a succombé à ses blessures.

■ **ACCIDENT MYSTÉRIeux** à Sarnen: un jeune Lucernois de 23 ans a eu un accident de voiture sur la route N° 8 menant à Kerns. L'auto était peu endommagée, mais le jeune conducteur a été retrouvé mort, l'œil percé d'un objet qu'on n'a pu retrouver ni identifier. On n'exclut pas l'hypothèse d'un crime.

■ **UN COUPLE ANGLAIS S'EST TUÉ EN MONTAGNE**, au Tessin. Partis de Vergeletto, dans le val Orserone, M. et M^{me} J. Caulfeild, nés en Inde mais habitant Caux-sur-Montreux, ont eu un accident au cours de leur excursion: le mari a fait une chute et la femme, en voulant redescendre chercher de l'aide, est tombée à son tour.

■ **UN ADJUDANT SOUS-OFFICIER INCAPABLE** a été condamné hier par le Tribunal militaire de division 6, siégeant à Meiringen, à 21 jours d'arrêt avec sursis pendant deux ans. C'est bien peu, quand on songe que le gaillard avait, par imprudence dans la direction d'un exercice, provoqué la mort de deux soldats, et qu'il avait en outre déjà été plusieurs fois puni pour manquements aux règles de la circulation, en service.

■ **PARTICULIÈREMENT MALHONNÊTE**, ce ferblantier de 32 ans que la Cour d'assises genevoise a jugé hier pour vols par métier: non seulement il avait commis 39 vols et 32 tentatives de vol, qui lui avaient rapporté 20 000 fr., mais encore il s'en prenait presque toujours à des personnes à ressources modestes. Il a été condamné à trois ans de réclusion et cinq ans de privation des droits civiques.

■ **UNE PASSANTE A ÉTÉ TUÉE** par une voiture, hier soir, à Bex. Il s'agit de M^{me} J. Clavel, 74 ans, qui a été happée alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage pour piétons.

■ **POUR AVOIR DÉPASSÉ** une voiture alors que régnait un fort brouillard, un ressortissant italien, M. A. Chiesurin, habitant Winterthour, s'est tué hier matin. Il était environ 6 h. lorsque M. Chiesurin, circulant de Kempthal à Tagelswangen, voulut dépasser. Se trouvant nez à nez avec un camion qui venait en sens inverse, M. Chiesurin obliqua brusquement, mais perdit la maîtrise de son véhicule, qui se jeta contre le camion. Grièvement blessé, M. Chiesurin est mort dans la matinée.

■ **AUGMENTATION D'IMPÔTS** dans le canton de Soleure, pour les gros revenus (plus de 100 000 fr.) dont la taxation passera de 8 à 9%, et augmentation des estimations cadastrales pour les immeubles (20%) et les terrains (200%). Telles sont les dispositions de la nouvelle loi fiscale adoptée à une grande majorité par les députés soleurois, et qui porte d'autre part augmentation de 25% des retenues fiscales.

■ **DRAME A VEYTAUX**: M. G. Pinatel, 29 ans, habitant Collombey (VS), travaillait mercredi à 17 h., sur le chantier de l'Hongrin-Léman, à Veytaux. Il entreprenait une plongée sous-lacustre. A 64 m. de profondeur, il fut pris dans les amarres de la conduite de fuite de l'usine de l'Hongrin. Après une heure d'efforts, il parvint à se dégager. Toutefois, il effectua sa remontée sans respecter les paliers de décompression. A son arrivée à la surface, il fut rapidement pris de malaise. On le plaça tout de suite dans un caisson de décompression et il fut transporté d'urgence à l'Hôpital Nestlé, à Lausanne. Toutefois, le malheureux devait rendre le dernier soupir peu après.

Lausanne: Les étudiants protestent

Mercredi matin, à 8 h. environ, 150 étudiants se sont réunis devant l'Ecole de chimie à la Cité, où les cours de première année de la Faculté des sciences sont suspendus. On ne les a pas laissés entrer à cause de la vétusté du bâtiment et du danger que présentent certaines matières qui se trouvent dans les laboratoires. Le rectorat a reçu alors à l'évêché, siège de l'administration de l'université, trois délégués. Les cours de première année reprendront le 29 octobre. Sur les 180 étudiants inscrits, 40 devront ou bien renoncer à des études de médecine ou alors accepter d'être transférés dans d'autres universités.

Sur la demande du rectorat, les étudiants se sont alors rendus à l'aula du Palais de Rumine où ils ont entamé la discussion avec la direction de l'université, ainsi que cinq professeurs de sciences et un professeur de médecine. La discussion a porté sur le « numerus clausus » que les étudiants ne sauraient accepter ni pour cette année, ni pour les années suivantes, ainsi que sur la construction à Dorigny du collège propédeutique. Aucune décision n'a été prise. Les étudiants se réuniront à nouveau jeudi soir afin d'étudier la suite de leur campagne.

Vente

DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ÉGLISE ALLEMANDE ET
DES MISSIONS

Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 octobre, de 13 h. 30 à 22 h. 30
l'Ancien-Stand, rue Alexis-Marie-Piaget 82



VINGT COMPTOIRS - BUFFET - TOMBOLA - JEUX - BAR

Soupers à 19 h. précises, à Fr. 7.50 sans aucun supplément pour le service

préparés par un chef de cuisine

CHOIX DE VINS, BIÈRES, EAUX MINÉRALES

Aujourd'hui JEUDI

Demain VENDREDI

Après-demain SAMEDI

Potage Saint-Germain
Choucroute garnie
Dessert

Consommé julienne
Demi-coq à la broche
Légumes - Chips
Dessert

Potage oxtail
Jambon chaud, sauce madère
Gratin dauphinois
Salade - Dessert

Pour assurer un service irréprochable, prière de s'inscrire si possible jusqu'à la veille au soir à l'une des adresses suivantes: F. Marthaler, tél. 21736; au secrétariat de paroisse, Numa-Droz 75, tél. 23244; au prebystère, tél. 22471, ou directement à la vente, tél. 20021.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Armes: infanterie, sans lance-mines.

Régions: les Pradières (carte au 1:50 000, vallon de Saint-Imier, feuille N° 232).

Dates et heures: mardi 29.10.68, de 1300 à 2100.

Zones dangereuses: limitées par les régions les Petites-Pradières - Pt. 1430 - Crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - Lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

N° de tél. du poste de cdmt. pendant les tirs: (038) 7 10 60.

Mise en garde. 1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. 2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle. 3. Projectiles non éclatés. — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années. — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée. — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés. 4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires. 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés:

Cp GF 2, Neuchâtel, ☎ (038) 5 49 15.

Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel.

Le commandant de troupe: ☎ (038) 9 31 73.

Lieu et date: Neuchâtel, le 5 septembre 1968.



LAUSANNE

Dimanche 27 octobre,
à 15 h.

Championnat suisse
de football:

LAUSANNE-
La Chaux-de-Fonds

Billet spécial à prix réduit au
départ de La Chaux-de-Fonds:

Fr. 14.—, en 2^e classe
(enfants de 6 à 16 ans: Fr. 7.—)

Valable 1 jour — aller et retour
par n'importe quel traoin.

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE — LA CHAUX-DE-FONDS
SALLE DE MUSIQUE

Deuxième concert de l'abonnement
Lundi 28 octobre 1968, à 19 h. 30 précises

CHARLES DUTOIT ET L'ORCHESTRE DE BERNE

Pelléas et Mélisande

DE CLAUDE DEBUSSY

avec les solistes:
André Jonquères
André Vessière
François Loup
Eric Tappy

Geneviève Macaux
Colette Herzog
Lucienne Mani

Prix des places: Fr. 10.— à 18.—. 60 places à louer



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

Vuilliamenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92



L'ORIGINE DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

(De Zimmerwald à Moscou)
par Jules Humbert-Droz

Ce volume, qui relate l'histoire de la 1^{re} et de la 2^e Internationale face à la guerre et l'effort du Parti socialiste suisse pendant la première guerre mondiale pour mettre fin au conflit, paraîtra aux Editions de la Baconnière, au début de novembre. Son prix sera de Fr. 21.— dès après sa parution.

Il est offert en souscription au prix réduit de Fr. 18.—.

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à la rédaction du « Peuple—
La Sentinelle », rue du Parc 103,
2301 La Chaux-de-Fonds.

Le soussigné commande exemplaire(s) de
L'ORIGINE DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE
(DE ZIMMERWALD A MOSCOU)
de Jules Humbert-Droz, au prix réduit de souscription de Fr. 18.—.
Adresse (écrire lisiblement):

Signature: _____

Lieu et date: _____

Centre Coop des Forges
Charles-Naine 3
La Chaux-de-Fonds

VENDREDI ET SAMEDI:

MARCHÉ AUX FLEURS

Avec 6% de ristourne

bruyères rouges
cyclamens
chrysanthèmes
gommiers
philodendrons

Rendez-vous à tous nos
petits amis coopérateurs

SAMEDI DE 13 H.

À 15 H.

BAPTÊME DE L'AIR

Aérodrome des Eplatures

Editorial

Au-delà de l'amnistie

Mil neuf cent soixante-neuf sera l'année du grand pardon pour les fraudeurs qui seront tentés de mettre leur conscience en ordre ou, plutôt, qui, pour des raisons diverses, auront intérêt à pouvoir disposer ouvertement de fonds dissimulés jusqu'ici. Mil neuf cent soixante-huit ne le sera pas moins dans les cantons où la taxation est annuelle afin que les fraudeurs de ces cantons ne soient pas « désavantagés » par rapport à ceux des autres cantons, comme si, en matière de fraude fiscale, il fallait surtout ne pas créer des « inégalités » de traitement !

En fait, avec le vote de l'amnistie fiscale fédérale et cantonale, c'est non seulement le grand pardon qui est prodigué, mais c'est surtout un formidable coup de frein à toute procédure de contrôle, à toute nouvelle législation qui aurait pour but de renforcer la fiscalité applicable aux grands revenus et fortunes. En effet, l'opération d'amnistie est entourée d'une auréole de surnaturel qu'il ne faudrait en rien briser selon certains. L'amnistie pour réussir, si tant est qu'il soit possible qu'elle réussisse dans une grande mesure ne doit, selon ceux qui l'ont votée, être entachée d'aucune mesure pouvant laisser croire à celui que sa conscience travaille, que l'Etat lui fait un cadeau empoisonné.

Ainsi, en plus du cadeau d'importance représenté par le non-perçu d'impôt — un cadeau que vous et moi nous faisons au fraudeur — l'amnistie va entraîner un retard dans l'évolution vers une fiscalité plus équitablement répartie, un retard dans l'augmentation des recettes fiscales toujours plus indispensables à cette nécessaire redistribution budgétaire du revenu national.

Le manque à gagner au cours de ces prochaines années sera important et déjà s'annoncent à l'horizon des projets de réforme de la fiscalité fédérale. Déjà les adversaires de l'imposition directe fourbissent leurs armes, dressant en barrage la nécessité de relever l'imposition indirecte.

Après l'amnistie, au-delà de l'amnistie, il s'agit donc de préparer la contre-attaque. Les socialistes doivent prendre l'initiative de présenter leur propre programme financier en matière fédérale et là, la décision prise au dernier congrès de Bâle de préparer le texte d'une initiative modifiant l'impôt de défense nationale constitue un premier pas important. En effet, à cette révision pourrait être attachée un projet de révision fondamentale des compétences respectives de la Confédération et des cantons en matière fiscale. Ce projet permettrait de mieux saisir la matière fiscale que la diversité des législations cantonales protège outre mesure. L'imposition indirecte devrait, en outre, être remise sur le métier, afin d'opposer aux propositions de relèvement de l'ICHA des propositions originales de nature à différencier l'imposition indirecte et à en répartir la charge de manière progressive, ce qu'une taxe à la valeur ajoutée bien construite permettrait d'amener.

A l'amnistie s'attache une trêve forcée, mais, au-delà, la voie devra s'ouvrir, plus que jamais, à la réforme fiscale permanente.

PIERRE WYSS-CHODAT.

La mise en œuvre d'une politique nucléaire dans la Communauté

Dans un rapport d'ensemble relatif aux problèmes du développement nucléaire dans la Communauté, la commission rappelle qu'il est de son devoir de créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire et constate qu'après dix ans, il faut admettre qu'on ne s'est que très partiellement rapproché de cet objectif.

L'objet du document est de mettre en lumière les causes de la situation actuelle et d'en tirer les leçons qui s'imposent pour l'avenir. En effet, et bien que l'action propre d'Euratome ait été souvent fructueuse dans les limites qui lui ont été imposées, la Communauté n'est pas parvenue en général à coordonner, encore moins à réunir dans un ensemble cohérent, les efforts des Etats membres.

DISPERSION DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

C'est ainsi que la dispersion des programmes de recherche et de développement dans la Communauté a fait obstacle à la réalisation effective du marché commun nucléaire. De même que les Etats membres ont réservé crédits et commandes publiques à leurs industries nationales, de même, les commandes passées par les producteurs d'électricité ont toujours bénéficié aux seuls constructeurs nationaux. Ainsi le développement des industries nucléaires dans la Communauté n'a pu tirer profit de la suppression des droits de douane et contingents réalisés cependant dès la mise en vigueur du Traité d'Euratome.

Les conséquences de cette dispersion commencent de plus en plus à se faire sentir. Tandis que, par exemple, le nombre de centrales nucléaires en service dans la Communauté et aux Etats-Unis est presque identique (17 centrales dans la Communauté contre 15 centrales aux Etats-Unis), le nombre de centrales en construction et en commande dans la Communauté n'at-

teint qu'une vingtaine d'unités, à comparer avec une centaine d'unités aux Etats-Unis.

Du point de vue industriel, il faut ajouter que la centaine de centrales américaines sont ou seront construites par quatre ou cinq entreprises alors que la vingtaine de centrales européennes sont ou seront construites par une douzaine de firmes. L'ensemble des commandes passées dans la Communauté représente un montant inférieur à celui dont dispose chacune des firmes américaines.

REDRESSEMENT NÉCESSAIRE

Ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur du redressement qui s'impose dans ce domaine et mettent en évidence la nécessité pour la Communauté de définir en commun une stratégie d'ensemble du développement nucléaire. Malgré l'extrême complexité des problèmes, leurs données essentielles peuvent être résumées comme suit :

- garantir à l'économie communautaire l'approvisionnement énergétique, offrir un champ nouveau à l'expansion industrielle ;
- une stratégie du développement nucléaire implique également une stratégie du développement des réacteurs ;
- avoir accès à une source d'uranium enrichi : problème de la construction en Europe d'une usine pour produire l'uranium enrichi à des prix raisonnables ;
- Cependant la concentration des efforts n'est pas tout, il importe de faire aboutir des projets aussi essentiels pour le développement nucléaire, comme pour le développement scientifique, technologique et industriel général, que le statut européen des sociétés, l'élimination des obstacles administratifs et fis-

caux aux fusions transnationales, le brevet européen, le marché commun des capitaux, la collaboration entre les universités, les centres publics de recherche et les entreprises, ainsi que la coordination des nombreux organismes internationaux alimentés aux mêmes sources de financement, mais dépourvus de maître d'œuvre commun.

L'AVENIR D'EURATOM

La commission est convaincue que la persistance d'un désaccord au sujet des activités futures d'Euratome risque d'avoir les plus graves conséquences, non seulement dans le secteur nucléaire, mais aussi dans d'autres secteurs de l'activité communautaire.

En ce qui concerne l'Euratome, on assisterait, si le désaccord devait persister, à la décomposition et à l'arrêt des programmes de recherche communautaires, sans que soit obtenue la

meindre coordination des programmes et activités nucléaires dans la Communauté. Au gaspillage des ressources publiques viendrait s'ajouter celui, plus critiquable encore, des cerveaux. En même temps, le cloisonnement du marché des centrales nucléaires continuerait à faire obstacle à tout développement industriel compétitif dans ce secteur.

En définitive, et à long terme, les techniques étrangères finiraient par s'imposer en Europe comme ailleurs, grâce à l'avantage naturel que leur offre l'amplitude du marché national.

Tel est l'enjeu immédiat de l'avenir d'Euratome. Ou les Etats membres parviendront à progresser dans la voie d'une coopération effective, qui ne va pas sans une certaine dose d'intégration des efforts, ou ils renonceraient à tout espoir de faire figure dans la grande compétition industrielle à laquelle va donner lieu, dans les prochaines décennies, la production et la vente des centrales électriques géantes.

Innovation dans la formation professionnelle



Une innovation est intervenue cette année dans la formation professionnelle du secteur ferblanterie-appareillage. Elle consiste en la mise sur pied d'un « cours d'introduction » de deux semaines pour les nouveaux apprentis. Le but de l'opération est de décharger les patrons de la perte de temps que leur occasionnent l'initiation de l'apprenti aux rudiments du métier, mais aussi d'éviter les différences dans cette initiation qu'on pourrait constater d'une entreprise à l'autre. Ainsi, le premier contact de l'apprenti avec le métier se fait immédiatement sur des bases solides, avec un expert, et n'est plus confié à des personnes pressées par leur travail habituel. Des cours d'une semaine, d'inspiration semblable, auront en outre lieu au début de la deuxième et de la troisième année d'apprentissage. Notre photo: un instantané de ces nouveaux cours d'introduction.

POINT DE VUE

La vente des montres par les grands distributeurs

Les esprits s'agitent. Les magasins à succursales multiples ont commencé à vendre des montres, plus précisément des montres suisses — et non de la camelote, mais des montres ancre, contrôlées par des moyens électroniques et munies d'un certificat de garantie assurant la bonne marche du produit vendu.

Une nouvelle brèche est ouverte dans notre système corporatif, si cher à certains défenseurs de la tradition et des bonnes mœurs. Faut-il en conclure que notre horlogerie suisse est en danger de mort ? Faut-il appeler au secours ou laisser mourir sans autre les spécialistes — horlogers-bijoutiers — qui ont si longtemps eu le privilège exclusif de la manipulation de la montre suisse ? Gardons la tête froide et examinons de quoi il s'agit. Depuis des années, les grands magasins de l'étranger vendent des montres. Avant la dernière guerre déjà, nous avons trouvé des montres suisses dans des magasins allemands, tels que le « Kaufhaus des Westens » à Berlin. Woolworth, Macy et tant d'autres ont également un département horloger. En revanche, les magasins suisses étaient fermés à nos produits et étaient obligés de s'approvisionner au Japon et en Allemagne, ce qui n'était nullement dans l'intérêt de nos acheteurs et de notre industrie.

Avec la victoire du libéralisme, cette situation tend à changer. Depuis plusieurs années de grands magasins

suisses vendent avec succès nos montres sans que pour autant nos commerces spécialisés aient eu à se plaindre d'une mévente.

Aujourd'hui, un grand organisme de vente, la Migros, a introduit la montre dans son assortiment. Selon ses propres dires, elle le fait pour rendre service au consommateur qui aurait ainsi l'occasion d'acheter un article de qualité à un prix très compétitif (l'intermédiaire grossiste étant supprimé et la marge du détaillant fixée à un taux raisonnable, en raison du grand chiffre d'affaires prévisible). Il est évident que le vendeur lui-même est aussi conscient de faire une bonne affaire. En effet, il ne se vend guère aujourd'hui plus d'un million et demi de montres en Suisse et il y existe encore un grand marché virtuel. Si donc un vendeur sérieux s'occupe de ce marché supplémentaire, l'industrie horlogère devrait y trouver un avantage. Migros garantissant un service après vente bien organisé, l'honnêteté nous oblige à considérer cette expérience avec objectivité. Les résultats nous apprendront s'il s'avère de bonne politique de vendre la montre anonyme par ces nouveaux canaux ou non. Quant aux vendeurs traditionnels, ils seront obligés de parfaire leurs méthodes de service et de conseils à la clientèle, ce qui est certes dans l'intérêt de la montre suisse. Les nouvelles situations demandent de nouveaux remèdes.

(UBAH-REVUE.)

Enorme opération de concentration dans les mines de la RFA

Comme nous l'avons déjà annoncé brièvement hier, un consortium géant va naître prochainement en République fédérale d'Allemagne. En effet, récemment, vingt-neuf sociétés qui s'occupent de l'extraction de la houille dans les bassins miniers du Rhin et de la Rhur ont donné leur accord de principe pour se regrouper au sein d'une société unique de l'industrie houillère allemande, la Ruhrkohlenbergwerke AG. Cette société aura un capital de 300 millions de marks et disposera de plus de 80 % de la capacité d'extraction globale de l'Allemagne occidentale. On escompte par ailleurs que d'autres puits s'y adjoindront prochainement.

Ce sont l'Etat allemand et le land de Rhénanie-Westphalie qui cautionneront les créances des sociétés constituantes, à savoir des amortissements pour 2,1 milliards de marks et des obligations à l'égard d'autres entreprises pour un montant de 1,2 milliard de marks. L'Etat fédéral prendra à sa charge les deux tiers des cautionnements, le land de Rhénanie-Westphalie le tiers restant.

Le but de cette nouvelle société unique est de veiller à ce que seules les exploitations rentables et dont la production est importante restent en activité et, en revanche, que celles qui ont un rendement moindre disparaissent. De cette manière, l'économie

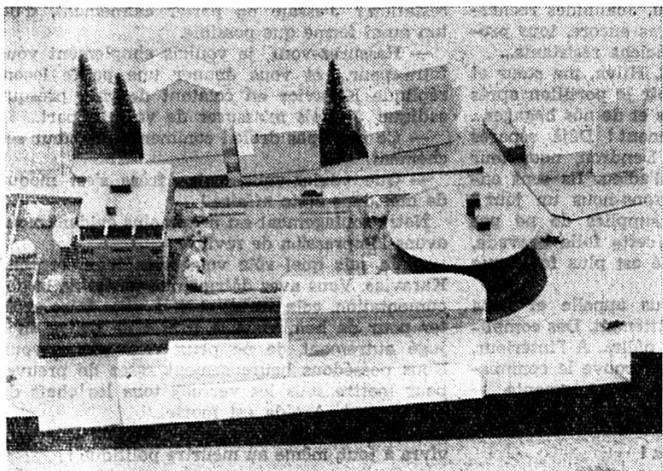
charbonnière de la République fédérale, qui, au cours des dix dernières années, avait progressivement perdu son caractère compétitif par rapport à d'autres producteurs d'énergie, devrait pouvoir le retrouver. Il est prévu que cette nouvelle société parviendra, d'ici au 30 juin 1971, à obtenir la suppression d'une production annuelle de 20 millions de tonnes et, parallèlement, à produire 10 millions de tonnes supplémentaires dans les puits qui continueront à être exploités. Le tonnage global de houille annuellement extrait atteindrait ainsi entre 75 et 80 millions de tonnes.

Depuis 1957, la dernière année avant le début de la crise charbonnière en Allemagne, 76 puits, produisant 45 millions de tonnes et occupant 108 000 ouvriers et employés, ont cessé leur production. De plus, 29 cokeries et 14 fabriques de briquettes ont arrêté leur production. En même temps, 55 puits exploités a passé de 175 en 1957 plus grande envergure. Le nombre de puits ont été regroupés en 27 puits de 72 au début de 1968, celui des cokeries de 64 à 40 et celui des fabriques de briquettes de 25 à 13.

Relevons, enfin, que les industries minières ouest-allemandes occupaient 607 349 ouvriers à la fin de 1957, alors qu'ils n'étaient plus que 271 096 à la fin du mois de juin dernier.

Tourisme saint-moritzien

Saint-Moritz, la station touristique pour grossists, a des problèmes de parage. Cadillac, Bentley et Lamborghini sont évidemment encombrantes ! Pour ne pas perdre sa riche clientèle, la station grisonne est en train de construire un grand complexe qui comprendra un garage de 500 places, une station d'autocars, une cafétéria, un bureau de change, une station service. L'ensemble de la construction, dont notre photo montre la maquette, représentera un volume de 40 000 mètres cubes. L'acier et le béton préfabriqué en sont les éléments essentiels.



CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

DISTRICT DE BOUDRY: Comité «moyen». — (Comité + députés du district) le vendredi 25 octobre 1968, au Café de la Côte à Peseux (Grand-Rue 17). Ordre du jour: propositions du district de Boudry concernant le programme électoral 1969.

COMMISSION CANTONALE DE PRESSE. — Mercredi 30 octobre, à La Chaux-de-Fonds.

District de Neuchâtel: assemblée de district le mercredi 30 octobre 1968, à Cressier, Restaurant du Chasseur, à 20 h. 15. Ordre du jour important. Le comité compte sur une forte participation.

VAL-DE-RUZ: Fontainemelon. — Lundi 28 octobre, à 20 h., Maison de commune, conférence de Jean Riesen sur la septième révision de l'AVS.

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ. — Vendredi 25 octobre, à 20 h. 15, au Café Dufaux, à Cossonay-Gare, assemblée extraordinaire de section. Nous aurons le plaisir d'avoir parmi nous le camarade Jean Riesen, conseiller national, secrétaire du PSS, qui nous parlera de la grève générale de 1918 et de la Suisse et les événements internationaux. Venez nombreux.

YVERDON: Groupement féminin du Parti socialiste. — Samedi 26 octobre, dès 20 h., au local: soirée familiale annuelle. Qu'on se le dise!

CANTON DE GENÈVE

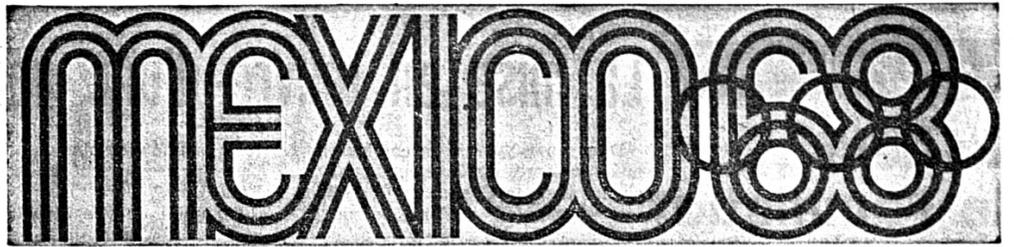
COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 28 octobre 1968, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8, bureau du Comité directeur à 19 h. 45.

CAUCUS MUNICIPAL. — Lundi 28 octobre 1968, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT. — Mardi 29 octobre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CAUCUS DU GRAND CONSEIL. — Jeudi 24 octobre, à 20 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

MÉDAILLE DE BRONZE POUR LE SUISSE KURT MULLER EN TIR



Invaincu depuis 1962 à l'arme libre, l'Américain Gary Anderson a remporté sa seconde victoire olympique à Mexico. Il s'inscrit ainsi parmi les meilleurs tireurs du monde de l'après-guerre. Anderson s'est imposé devant son principal rival, le Soviétique Kornev, en portant le record du monde à 1157 points. Handicapé par une assez médiocre performance dans son tir à genou, le Suisse Kurt Muller n'a pas pu participer à la lutte pour la médaille d'or. Très brillant dans son tir debout, il a cependant donné à la Suisse sa troisième médaille de bronze de ces Jeux olympiques en devançant nettement le second Soviétique pour la troisième place. Le second Suisse en lice, Erwin Vogt, s'est

montré lui aussi brillant. Après les deux premières positions (il avait égalé le record du monde couché avec 398 points), il était encore au troisième rang. Le tir debout (358) lui fit cependant perdre tout le bénéfice de son excellent début de concours et il a dû se contenter finalement de la cinquième place.

Erwin Vogt, qui n'avait pas du tout apprécié son remplacement au petit calibre, se montra très concentré à l'attaque de sa première passe (couché) au cours de laquelle il ne réussit que des dix et des mouches. La seconde fut tout aussi bonne et il aligna encore trois dix dans la troisième avant de perdre son premier point. Un second neuf allait suivre dans cette troisième passe qui fut toutefois suivie d'une quatrième lui rapportant le maximum de 100 points. Avec 398 points, le Soleurois égalait le record du monde.

Hippisme: Monica Bachmann est septième

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, les États-Unis ont remporté le jumping individuel grâce à Bill Steinkraus (43 ans), qui obtint d'innombrables premiers prix dans des concours internationaux mais qui n'avait jamais, jusqu'ici, réussi à se distinguer sous le signe des cinq anneaux. Bill Steinkraus avait déjà participé aux Jeux de 1952 à Helsinki, de 1956 à Melbourne et de 1960 à Rome, mais il avait manqué ceux de Tokyo il y a quatre ans.

Montant Erbach, la Saint-Galloise Monica Bachmann (26 ans), qui partait en trente-neuvième position (sur 42 concurrents), n'avait commis que deux fautes dans la première manche, Erbach touchant le cinquième et l'avant-dernier obstacles. Qualifiée pour la seconde manche en compagnie notamment d'Arthur Blickenstorfer, elle ne parvint pas à faire mieux, mais elle a néanmoins pris une excellente septième place.

LES MÉDAILLÉS DE MERCREDI

NATATION. — 100 m. dos messieurs: 1. Matthes (All E), 58"7 (nouveau record olympique); 2. Hickocks (EU), 1'00"2; 3. Mills (EU), 1'00"5. — 400 m. quatre nages: 1. Hickcox (EU), 4'48"4; 2. Hall (EU), 4'48"7; 3. Holt-haus (All O), 4'51"4. — 400 m. nage libre: 1. Burton (EU), 4'09" (nouveau record olympique); 2. Hutton (Can), 4'11"7; 3. Mosconi (Fr), 4'13"3. — 200 m. brasse: 1. Munoz (Mex), 2'28"7; 2. Kosinski (URSS), 2'29"2; 3. Job (EU), 2'29"9. — 100 m. dos dames:

1. Kaye Hall (EU), 1'06"2 (record du monde); 2. Elaine Tanner (Can), 1'06"7; 3. Jane Swagerty (EU), 1'08"1. — 200 m. brasse dames: 1. Sharon Wichman (EU), 2'44"4; 2. Djurjica Bjedov (You), 2'46"4; 3. Galina Pro-zumenchikova (URSS), 2'47". — **PLONGEONS.** — Dames: 1. Milena Duchkova (Tch), 109,59; 2. Natalia Lobanova (URSS), 105,14; 3. Ann Peterson (EU), 101,11. — **CYCLISME.** — Course sur route: 1. Vianelli (It), les 196 km. en 4 h.

Les Américains payés!

L'enquête sur les activités de certains athlètes américains, accusés de toucher de l'argent d'une firme d'équipement sportif, se poursuit sur plusieurs fronts. Les athlètes, parmi lesquels plusieurs champions, auraient été payés pour courir avec des chaussures d'un modèle révolutionnaire, spécial pour le tartan, qui n'était pas réglementaire et avec lequel des athlètes noirs américains avaient battu, avant les Jeux olympiques, des records qui n'ont pas été homologués par la suite. Ces mêmes athlètes, qui ont obtenu des médailles à

Mexico, ont alors couru avec des chaussures réglementaires de cette même maison. Le « secret » des contrats passés entre la firme d'équipement sportif et les athlètes, que personne n'ignorait dans les milieux de l'athlétisme, aurait été dévoilé au grand jour après qu'un athlète très connu, à court d'argent, eut encaissé à la banque du village olympique un chèque à son nom établi par la firme d'équipement sportif. Dès cet instant, il n'était plus possible aux dirigeants américains de prétendre ignorer le secret de polichinelle.

41'25"; 2. Mortensen (Dan), 4 h. 42'49"; 3. Pettersson (Su), 4 h. 43'15".

TIR. — 25 m. au pistolet, vitesse: 1. Zapedzki (Pol), 583 (record olympique); 2. Rosca (Rou), 591, 147 au barrage; 3. Suleimanov (URSS), 591. — Match à l'arme libre, 300 m.: 1. Anderson (EU), 1157 points, record du monde (394, 389, 374); 2. Kornev (URSS), 1151 (398, record du monde égalé, 388, 371); 3. Kurt Muller (S), 1148 (395, 379, 374).

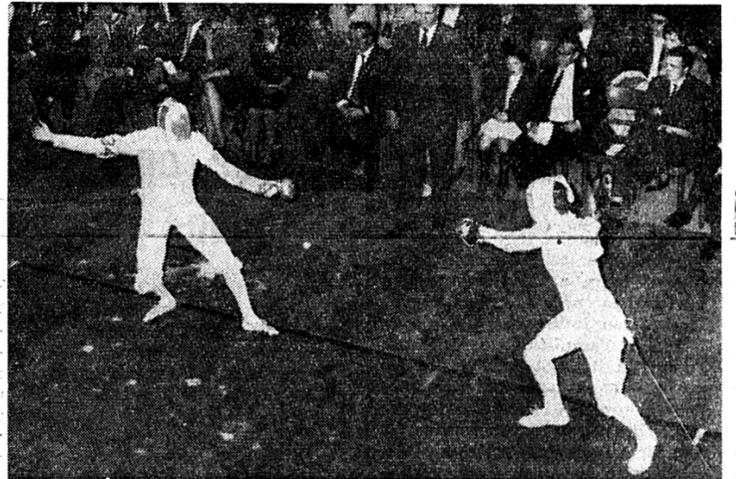
HIPPISME. — Jumping individuel: 1. Steinkraus (EU), avec Snowbound; 2. Coakes (GB), avec Strodler; 3. Broome (GB), avec Mister Softie.

Cyclisme 72 équipes au Tournoi international de La Chaux-de-Fonds

Le 9^e tournoi international d'escrime de La Chaux-de-Fonds aura lieu samedi et dimanche au Pavillon des sports. Le Comité d'organisation, présidé par M. Quaille, avec comme bras droit l'ancien maître d'armes R. Blanc, a le sourire. C'est un record de participation: 72 équipes sont inscrites, représentant dix pays. La Suède et le Luxembourg font leur entrée dans ce tournoi qui a maintenant sa place dans le concert européen.

Pour la première fois, donc, dix pays sont présents; l'Angleterre avec une équipe, l'Allemagne (7), l'Autriche (1), l'Espagne (2), la Belgique (2), la France (15), l'Italie (4), le Luxembourg (2), la Suède (1) et la Suisse (37).

Parmi les individualités présentes, il faut signaler l'Anglais Halsted, le vainqueur du tournoi de l'année dernière; les Allemands Beierstettel, médaille de bronze à Londres 1968, et Hehn, champion d'Allemagne à l'épée, 1967-1968; l'Espagnol Manrique, troisième en 1967; la fameuse équipe des Masques de fer Lyon, avec entre autres Chaussegros et Lacroix, ainsi que le champion de France Queyroux; enfin, les Italiens: seront surtout re-



La finale de 1967, qui avait vu le London Fencing Club vainqueur.

présentés par leur champion junior 1968, Triccoli. Quant aux Suisses, on attend trois

équipes de Sion formées par les Evé-quo. Genève délègue M^{lle} Schoffield et M. Rouge; Neuchâtel, Matile et Eichorn; Bâle, Ryhiner et Stieber; La Chaux-de-Fonds, les frères Bois, Loewer, Terrier et Haberzeth. Berne et Lausanne viennent de faire parvenir leur inscription. Relevons tout spécialement ici la paire Steininger-Cavin.

Ce tournoi par équipes (un fleuret-tiste junior et un épéiste junior ou senior) se disputera de la même manière que l'année passée. Les poules éliminatoires auront lieu samedi. Il restera 32 équipes en lice pour dimanche matin, puis seize qui participeront alors à une poule par élimination directe. Enfin, les quatre meilleures équipes participeront à la finale du dimanche après midi.

R. D.

Football GRASSHOPPERS ÉLIMINÉ

Malgré sa victoire (1-0), hier soir, contre Naples qui était privé de ses internationaux, Grasshoppers est éliminé de la coupe des villes de foire. Il avait été battu à Naples par 3-1. Le seul but du match du Letzigrund, où il y avait 10 000 personnes, a été l'œuvre de Grahn (58^e minute). Les hommes de Skiba jouaient dans la formation suivante: Borinni; Ingold, Aerni, Citherlet, Scheibel; Gulden (Staudenmann), Fuhrer; Cina, Grahn, Blaettler, Schneeberger (Soom).

● A Emmenbrucke, les Young-Fellows se sont qualifiés pour les seizièmes de finale de la coupe de Suisse en battant Emmenbrucke par 2-0

● Au stade de Ninian Park de Cardiff, devant 25 000 spectateurs, l'Italie a battu le Pays de Galles par 1-0 dans le premier match du groupe 3 du tour préliminaire de la coupe du monde.

● Dans un autre match du tour préliminaire de la coupe du monde, à Belfast, l'Irlande du Nord a battu la Turquie par 4-1.

PROGRAMMES



RADIO

Jeudi 24 octobre 1968
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.30 Revue de presse. 18.40 Jeux olympiques. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Bonne tranche. 20.00 Magazine 68. 20.30 Micro sur scène. 21.30 Chanson de science-fiction. 22.00 Mus. pour demain. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Jeux olympiques. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Concert symphon. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-Jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.00 Émis. en romanche. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.15 Inf. 19.45 Jeux olympiques. 20.05 Mus. 21.30 Magazine culturel. 22.00 à 1.00 Jeux olympiques. 22.00 Actualités. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 25 octobre 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.20 et 7.20 Jeux olympiques. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Claude Debussy. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Claude Debussy. 10.00 Inf. 10.05 Claude Debussy. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Claude Debussy. 11.00 Inf. 11.05 Bon week-end. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.25 10, 20, 50, 100! 12.30 Jeux olympiques. 12.45 Inf. 12.55 Chère Elise. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Méditation. 6.20 Mélodies pop. 6.40 Jeux olympiques. 7.10 Auto-radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Mémento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mus.

TV FRANÇAISE

Jeudi 24 octobre 1968
16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Vie et métier. 18.30 Bulletin. 18.35 Sur l'antenne. 18.45 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Lemoyne d'Iberville», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 Le point. 21.20 Concert symphon. 22.15 Bulletin. 22.20 et 22.45 Jeux olympiques.

Vendredi 25 octobre 1968
12.15 Jeux olympiques.

TV ROMANDE

Jeudi 24 octobre 1968
1re chaîne. — 18.20 Flash-actualités. 18.21 Contact. 18.30 Courte mémoire. 18.45 Lire et comprendre. 19.15 Kiri le clown. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «Vive la Vie», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 Les Shadoks. 20.35 «Un Ami viendra ce Soir», film. 22.20 Télé-nuit. 22.45 Jeux olympiques.
2e chaîne. — 17.00 Jeux olympiques. 20.10 Télésoir couleurs. 20.30 Voyage en Libye. 21.20 Initiation à la mus. 22.05 «Romantique Allemagne», film. 22.45 Jeux olympiques.

Vendredi 25 octobre 1968
1re chaîne. — 10.12 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.30 Jeux olympiques. 15.06 TV scolaire.
2e chaîne. — 15.30 Jeux olympiques.

canons des blindés demeuraient pointées sur les carrefours...

— Ne penses-tu pas, dis-je à Joannidès qui était devenu pour moi un camarade dans le malheur, que les partisans d'Aspida courent maintenant les plus grands risques?

— Je le crois, et cela m'inquiète vivement. Je crains que nous n'ayons raté l'occasion.

— Le complot d'Aspida, si tu me permets de m'exprimer ainsi, était-il vraiment nécessaire?

— J'en suis de plus en plus certain, regarde ce qui se passe. N'oublie pas qu'Idéa, l'organisation fasciste, s'est formée bien avant la nôtre. — Qu'allez-vous faire?

— Je me le demande, de toute façon nous entrons dans une période sombre, il y aura des revers, nous devons agir dans la clandestinité, mais aie confiance, nous en sortirons vainqueurs...

Pour l'heure, la droite semblait triompher: au Parlement, on débattait tumultueusement de l'affaire Aspida. Impavide à son banc, Papandreou, vivante incarnation de la démocratie, comme Manolis Glezos l'est de la résistance aux Allemands, faisait front à l'orage, mais l'offensive de ses ennemis avait déjà causé des victimes: le célèbre avocat Milonas, membre du Parle-

ment, était dénoncé comme un des chefs de l'organisation, avec Andréas Papandréou, déchu de son immunité parlementaire, inculpé puis arrêté, Papazorglou exilé, le colonel Tsirimokos détenu au secret, Pendelis, Dendrou, Joannidès recherchés, traqués, et bien d'autres encore, tous progressistes, démocrates ou anciens résistants...

Nous sommes à l'aéroport, Hilva, ma sœur et moi. Nous venons de franchir le portillon après le contrôle de nos passeports et de nos bagages... pas d'ennuis, quel soulagement! Déjà séparés de nos amis Joannidès et Dendrou, nous leur adressons quelques signes d'adieu. Ils sont encore libres, mais les reverrons-nous un jour? Nous les avions pourtant suppliés de ne pas nous accompagner, d'éviter cette folle bravade, mais chez les Grecs, l'amitié est plus forte que tout.

Soudain un douanier nous appelle et nous prie d'entrer dans un local attenant. Des complications en vue? Je me sens pâle... A l'intérieur, encadré de deux policiers, se trouve le commissaire Karavias. Mon appréhension augmente.

— M. François Renaud, n'est-ce pas? grogne-t-il, le visage fermé.

— Oui, vous me connaissez!
— Au nom de la loi, je vous arrête...

Ma sœur tente de protester. Un frisson me parcourt l'échine. Hilva m'a saisi la main; la sienne est glacée...

— Pour quelle raison suis-je mis en état d'arrestation? J'essaie de parler calmement, d'un ton aussi ferme que possible.

— Rassurez-vous, je voulais simplement vous faire peur... et vous donner une petite leçon, réplique Karavias en éclatant de rire, presque sadique. Je dois m'assurer de votre départ...

— Ce n'est pas drôle! commente ma sœur sèchement.

— Que voulez-vous, votre frère s'est moqué de moi dans cette affaire!

Notre soulagement est néanmoins évident, nous avons l'impression de revivre.

— Je sais quel rôle vous avez tenu, reprend Karavias. Vous avez détruit une partie de la documentation, cela aurait suffi à vous faire arrêter pour de bon, mais le Préfet de police en a jugé autrement, je ne peux rien contre vous. Nous possédons heureusement assez de preuves pour mettre sous les verrous tous les chefs du mouvement. Aspida est morte...

— Mais pas la démocratie grecque! Elle survivra à tout, même au meurtre politique que (A suivre.)

FRANCIS FAVRE
L'AFFAIRE ASPIDA
Roman d'actualité politique

59
A notre arrivée au Pirée, nous fimes connaissance avec un port à l'aspect insolite: calme, silencieux, désert! L'explication était simple: toute la région se trouvait paralysée par la grève des gens de mer, des dockers, des employés du port et du métro, et même des conducteurs de taxis. Sinistres et obstinées, les gueules des

**HOTEL DE LA COURONNE
LES BRENETS**

**Vendredi 25 octobre,
à 20 h. 30 précises**

Match au loto

DU PARTI SOCIALISTE

Beaux quines - Lapins et poulets frais
Choucroutes garnies - Salamis, etc.
Les deux premiers tours gratuits
Pendant tout le match, 3 tours pour 1 fr.

Patinoire des Mélèzes

HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Davos

**Samedi 26 octobre
à 20 h. 30**

PRIX DES ENTREES
Adultes, Fr. 5.—; étudiants et militaires, Fr. 3.50;
enfants, Fr. 1.50; supplément tribunes: Fr. 2.—.
LOCATION. Grisel tabacs, L.-Robert 12; Graf tabacs,
Serre 81; Sandoz tabacs, Forges; buvette de la pa-
tinoire. — Cartes de membres pour la saison en
vente à la caisse principale et à la buvette de la
patinoire.



POIRES LOUISES-BONNES

3 kilos 2.-

Avec timbres Coop

En
vedette
cette
semaine

WIENERLI

2 paires

1.30

au lieu de 1.60

**MOUTARDE
PIC
mi-forte**

verre de
500 g.

1.10

au lieu de 1.25

**CAFÉ COOP
ANTILLA**

+ filtre rapide
Melitta
+ 40 cornets
à filtrer

5.50

au lieu de 8.50

**CONFITURES
MIDI**

abricots,
framboises

2 verres
à choix

2.75

au lieu de 3.35

**TOURTE
AU NOUGAT**

Un bon
dessert!

3.—

au lieu de 3.50

WEGGEN

AU BEURRE

(grand format)

2.—



Madame Ettore Agustoni-Pessina, ses enfants:
Mademoiselle Emanuela Agustoni,
Orlando Agustoni,
Madame Marylène Glauser;

Monsieur Abbondio Agustoni, à Mendrisio:
Monsieur et Madame Pierino Agustoni et leurs enfants, à
Lugano,

Madame Bruna Agustoni et sa fille, à Guatemala,
Monsieur et Madame Bruno Agustoni et leurs enfants, à
Genève;

Madame Bice Grassi-Pessina et sa fille, à San-Simone,
Monsieur et Madame Nino Pessina et leurs enfants, à Lugano,
Monsieur et Madame Pierino Pessina et leurs enfants, à
Balerna,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin
de faire part du décès de

Monsieur

ETTORE AGUSTONI

entrepreneur

leur cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle,
neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, mercredi,
dans sa 58^e année, après quelques jours de maladie, muni des
sacrements de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 23 octobre 1968.

La messe de sépulture aura lieu vendredi 25 octobre, à 9 h. 30,
en l'église du Sacré-Cœur.

Cérémonie au cimetière, à 10 h. 30.

Le corps repose au pavillon de l'église.

Domicile mortuaire: Plaisance 29.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

**Grand choix
Prix avantageux**

MEUBLES
Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS

039/33047

Grenler 14

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 45 64

ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS
Epargne 20 Jour et nuit.
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés



**Grand choix
de fleurs**

Gerbes

Plantes

SERRE 81

Tél. (039) 2 12 51

Couronnes

Le Comité de la Fédération
cantonale neuchâteloise des
entrepreneurs a le triste devoir
d'informer ses membres du dé-
cès de

MONSIEUR

ETTORE AGUSTONI

membre du comité

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



**VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

**DIRECTION DES TRAVAUX
PUBLICS**

Construction de la rue
Abraham-Robert
et du collecteur

La Direction des travaux publics

MET EN SOUMISSION

les travaux de construction de la rue
Abraham-Robert, devant le collège
des Foulets, et du canal égout d'éva-
cuation.

Les formules de soumission doivent
être retirées le **lundi 28 octobre 1968**,
à 10 h., au bureau des Travaux pu-
blics, service technique, rue du Mar-
ché 18, La Chaux-de-Fonds.

Les offres, **sous pli fermé**, portant la
mention « soumission », doivent être
adressées à la Direction des travaux
publics, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au
vendredi 1^{er} novembre 1968.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

ETAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

21 octobre 1968

Naissances

Bonnemain Guy-Maurice-Denis, fils de Gé-
rard-Joseph-Achille, employé de commerce,
et de Maryse-Cécile née Chapatte.

Promesses de mariage

Pochon Claude-Georges, bottier or, et
Stähli Annemarie.
Schmitz Tilmann-Otto, recteur, et Bolliat
Marguerite-Blanche.
Schär Heinz-Werner, fonctionnaire postal,
et Porret Eliane-Marguerite.

Mariages

Cicchelli Nunzio, sommelier, et Weiss Ma-
rianna-Anna.
Mermod René-Marc, agent de méthodes,
et Huck Marie-Luise.

Décès

Virchaux née Huguenin-Virchaux Laure-An-
toinette, ménagère, épouse de Charles
(Concorde 7), née le 25 septembre 1891.
Châtelain née Châtelain Irène, ménagère,
née le 24 décembre 1885, veuve de Jules-
Arthur (Sorbiers 27).
Gonseih née Paux Laure-Adrienne, ména-
gère, née le 5 mars 1885, veuve de Paul-
Ernest (Gentianes 37).

ETAT CIVIL DU LOCLE

21 octobre 1968

Naissance

Felder Jessica-Isabelle, fille de Jean-
Louis, commerçant, et de Rosmarie-Amanda-
Friederike née Müther.

Abonnez-vous à notre journal

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

Section La Chaux-de-Fonds

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

ETTORE AGUSTONI

membre du comité

Nous garderons de ce cher collègue nos meilleurs souvenirs.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Inauguration des Imprimeries Populaires de Genève

Historique

Les Imprimeries Populaires sont une société formée de deux établissements d'arts graphiques, soit celui de Lausanne fondé en 1916 sous l'égide de M. Emile Guggi, et celui de Genève créé en 1924 par divers groupements et personnalités, dont M. Charles Rosset, qui en assumait la direction jusqu'en 1946, année de sa mort.

A l'origine, les Imprimeries Populaires, Lausanne et Genève, étaient des imprimeries typographiques. Par la suite, elles installèrent à Lausanne le procédé héliogravure, et à Genève l'offset.

Elles sont, actuellement, les seuls établissements d'arts graphiques de Suisse romande équipés avec des rotatives dans les trois procédés d'impression. Elles mettent à disposition de leur clientèle une rotative typo pour journaux, une rotative multicolor Web-offset ATF pour revues et prospectus et trois rotatives héliogravure pour revues, catalogues et prospectus en noir et en couleurs avec sorties à feuilles ou après pliage.

Les Imprimeries Populaires, Genève, ont commencé leur exploitation à la rue du Jura. En 1934, leur activité fut transférée rue de Lausanne 37-39, dans de magnifiques locaux bâtis par une société immobilière dont elles furent les promoteurs. A cette occasion, pour la première fois à Genève fut construite une halle en béton armé de plus de 800 m² d'un seul tenant, sans aucun pilier, avec conditionnement d'air intégral.

Ces ateliers, pour septante personnes, à leur tour devinrent trop petits. Il fallut prévoir un nouveau transfert de la maison, car l'extension sur place se révéla impossible.

Un droit de superficie concédé par les CFF au chemin de la Voie-Creuse (Sécheron), en bordure de l'avenue de France et à quelques pas de la place des Nations, permit la réalisation d'un bâtiment moderne et fonctionnel, aux lignes sobres et harmonieuses. Il est éclairé par de larges baies et comporte des installations modernes de climatisation dans les parties industrielles.

C'est une réalisation du bureau d'architectes F. Martin, G. Châtelain et P. Helbling, et de MM. R. Perreten et P. Milleret, ingénieurs, et leurs collaborateurs.

Quelques caractéristiques du bâtiment

Volume de construction : 88 000 m³ SIA.

Surface des planchers : 16 500 m², environ.

Bâtiment de 54 m. 40 de long et 36 m. 80 de large, avec cour centrale à partir du premier étage. Comportant deux sous-sols, un rez-de-chaussée inférieur, un rez-de-chaussée supérieur et cinq étages habitables. Une

trentaine de parkings à l'extérieur. Les accès se trouvent du côté du chemin de la Voie-Creuse. Au deuxième sous-sol, nous trouvons les abris pour 500 personnes, une centrale de la climatisation, ainsi qu'une surface pour dépôts.

Au premier sous-sol, accessible par les camions, une zone en quai de chargement ou de déchargement et une surface pour dépôts.

Le rez-de-chaussée inférieur comporte les installations sanitaires et les vestiaires pour tout l'immeuble, le magasin des papiers des Imprimeries Populaires, la chaufferie (provisoire) actuelle et la chaufferie future utilisée actuellement en dépôts.

Le rez-de-chaussée supérieur comporte, l'accès principal de l'immeuble, avec réception, standard, ascenseurs. Le reste de la surface est occupé par les Imprimeries Populaires.

Le premier étage est entièrement occupé par les Imprimeries Populaires.

Les autres étages sont occupés par diverses sociétés.

Il reste encore quelques centaines de mètres carrés disponibles.

Les services d'exploitation des Imprimeries Populaires de Genève

Les départements de l'imprimerie occupent actuellement les rez inférieur et supérieur et le premier étage. L'extension est donc assurée à moyen et long termes.

AU PREMIER ÉTAGE, NOUS TROUVONS :

a) dans l'aile gauche : les bureaux de réception de la clientèle, la direction et les services administratifs et techniques ;

b) dans l'aile droite : le département de composition manuelle ; les perforateurs TTS et les fondeuses automatiques fonctionnant à l'aide de bandes perforées ; les claviers et les fondeuses Monotype, ainsi que diverses presses pour les épreuves destinées au département offset ;

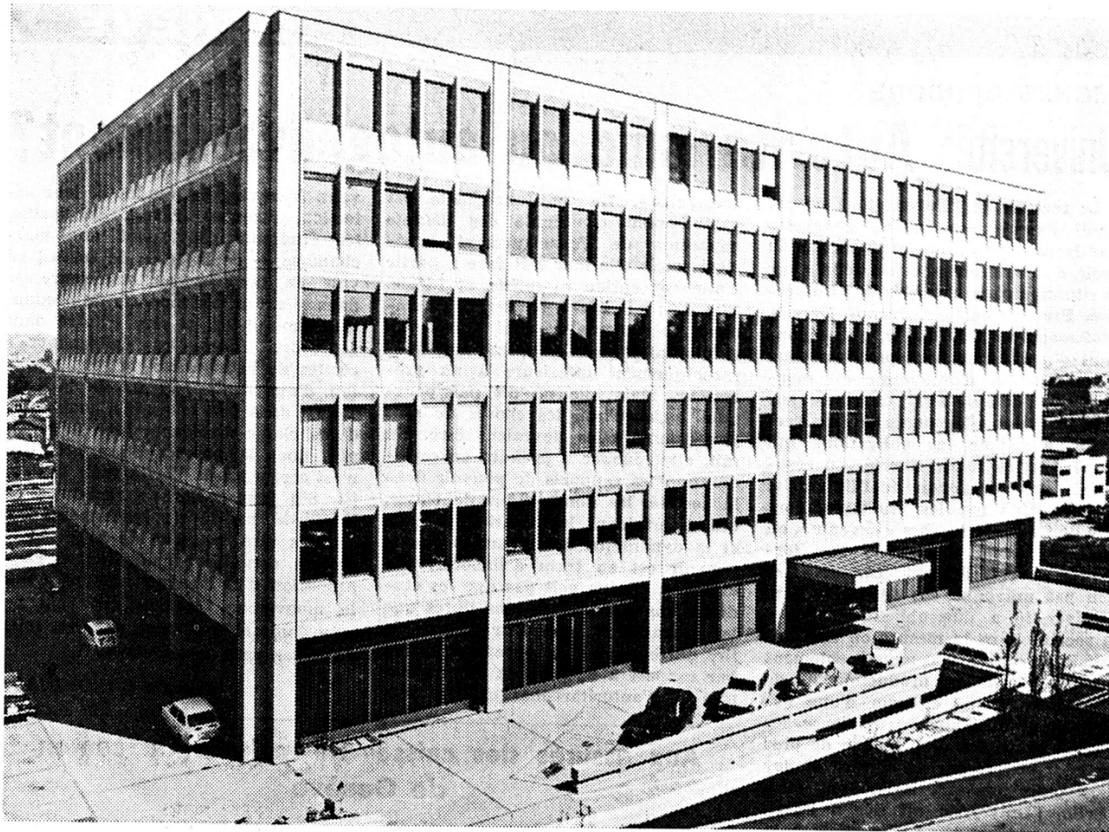
c) les services de préparation des travaux et de correction.

AU REZ SUPÉRIEUR :

a) le département d'impression typographique avec ses quatorze presses du format A4 au mondial répond aux exigences professionnelles actuelles ;

b) le département d'impression offset comporte une presse une couleur, et deux machines deux couleurs. La production de chacune correspond à celle de quatre machines typo ;

c) une rotative Web-offset américaine multicolor, de marque ATF, format d'impression par cylindre 638×965 mm., comprenant quatre groupes imprimant chacun les deux côtés de la bande de papier.



Le séchage se fait à l'intérieur d'un grand four, avec des rampes de flammes de gaz de ville. Afin d'éviter des accidents, l'allumage est fonction de la vitesse de passage de la bande de papier imprimé. Le four ne peut s'enclencher qu'à partir d'une certaine vitesse.

A la sortie du four, le papier passe dans une tour de refroidissement, avant d'être conduit à une plieuse à combinaisons diverses.

Cette machine comprend des dispositifs de repérages téléguidés, des contrôleurs photo-électriques pour les cassures de papier, un contrôle de registre électronique à la plieuse pour trois bandes de papier.

Le fonctionnement électrique est assuré par un équipement « station » de 100 CV, et de nombreux moteurs auxiliaires. Vitesse maximale de la machine : 25 000 tours mécaniques par heure, suivant le papier, l'encre, etc., etc.

Il n'existe pas d'autres rotatives Web-offset en Suisse romande.

Le rez supérieur comporte également les services de montage et de mise sur plaques, avec le laboratoire que cela implique, ainsi que les ateliers de coupe, d'apprêt et d'expédition.

AU REZ INFÉRIEUR

sont logés deux dérouleurs « Roto-Service » à changement de bobine avec collage automatique, reliés à la rotative offset.

On y trouve des installations générales considérables pour le traitement des eaux, l'air comprimé et le chauffage.

Le personnel accède à ce niveau par une rampe indépendante de l'immeuble. Quatre groupes de vestiaires avec douches et installations sanitaires sont à sa disposition. Ils peuvent être utilisés par 300 personnes environ.

Enfin, un vaste magasin à papiers, complément indispensable à toute imprimerie, occupe le solde de la surface du rez inférieur.

CIRCULATIONS VERTICALES

Un complexe de la dimension de celui construit par les Imprimeries Populaires nécessite des circulations verticales importantes.

Celles de l'exploitation sont séparées de celles utilisées par les locataires et la clientèle.

Les circulations générales sont assurées par :

- trois ascenseurs en triplex, avec mémoires et portes automatiques verrouillages à chaque étage ;
- deux monte-charges de 2500 et 4000 kg. ;
- un escalier.

De leur côté, les services d'exploitation disposent de deux ascenseurs en duplex de 500 kg. chacun et d'un escalier intérieur.

Les Imprimeries Populaires, Lausanne et Genève, sont équipées pour la confection de travaux importants en noir et en couleurs. Elles disposent dans leurs deux établissements de plus de 500 spécialistes des procédés offset, typo et héliogravure.

Le nouveau bâtiment de la Voie-Creuse est inauguré aujourd'hui en fin d'après-midi.

Pierre DESSIMOZ

Entreprise de TERRASSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL

MEYRIN - GENÈVE — Téléphone 022 / 41 55 60

La Société coopérative d'installations électriques

Genève - Rue de Lausanne 39 et Cité-Vieuses 14 - ☎ 31 47 30

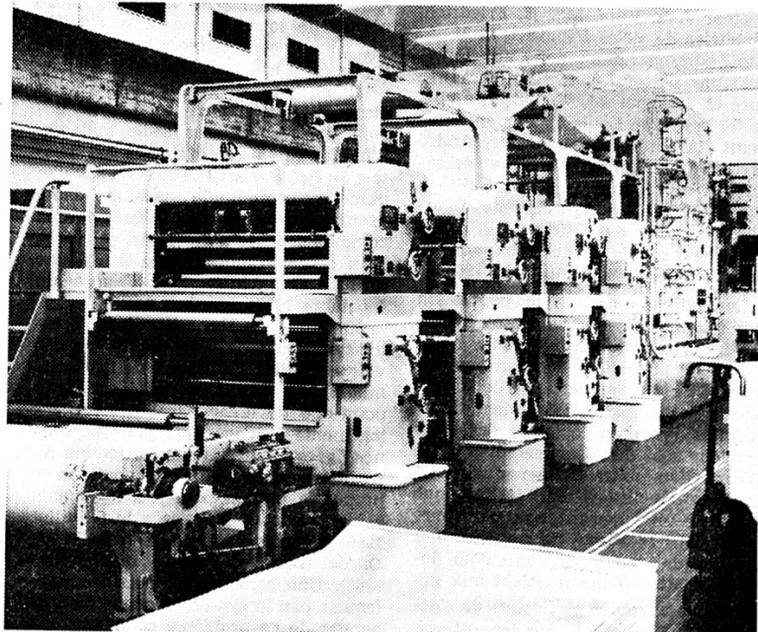
exécute toutes installations électriques et
téléphoniques aux meilleures conditions

Seuls établissements d'arts graphiques de Suisse romande équipés avec des rotatives dans les 3 procédés d'impression
OFFSET / TYPO / HÉLIO
Plus de 500 spécialistes à votre disposition

Imprimeries Populaires

Genève, 16, Voie-Creuse

Lausanne, 2, Tivoli



Rotative offset pour travaux en noir ou multicolor

XVI^e SALON DES ARTS MÉNAGERS

Hier au Palais des Expositions a été inauguré le XVI^e Salon des arts ménagers. Un déjeuner a été servi à midi par les soins du restaurateur officiel du palais, M. Canonica; au cours de celui-ci, M. Georges Perrin, président du Conseil de gestion souhaite la bienvenue aux nombreux invités. Puis M. André Ruffieux, chef du Département du commerce et de l'industrie, apporta le salut des autorités et félicita les organisateurs qui assurent le succès de cette importante manifestation. Troisième personnalité à prendre la parole, M. Jean-Pierre Schadt, directeur du Salon des arts ménagers et cheville ouvrière de cette vaste entreprise, mit l'accent sur le développement réjouissant de cette exposition annuelle qui, de genevoise qu'elle était à ses débuts, intéresse aujourd'hui une importante clientèle

suisse et internationale, tant en ce qui concerne les exposants que les visiteurs.

Peu après cette partie à la fois gastronomique et officielle, les membres des autorités, les représentants des organisations économiques et tous les invités, participèrent à l'inauguration proprement dite et à la visite des stands, d'année en année toujours plus nombreux et variés.

Le coup d'envoi est maintenant donné au XVI^e Salon des arts ménagers qui restera ouvert jusqu'au dimanche 3 novembre suivant l'horaire ci-après :

La semaine, de 14 h. à 22 h. 30 (restaurants 23 h.). Les samedis et dimanches, de 10 h. à 22 h. 30 (restaurants, 23 h.).

LES PRINCIPAUX SECTEURS REPRÉSENTÉS

Appareils électroménagers; appareils à gaz et de chauffage; petit appareillage; agencements de cuisine; ameublement; télévision et radio; décoration intérieure; trousseaux et linge de maison; machines à coudre et à tricoter; hygiène, bien-être, nettoyage; boissons; bricolage, modèles réduits, « do it yourself ».

DIVERS

Une garderie d'enfant est aménagée à l'entrée de l'exposition; elle est organisée par la Pharmacie Principale.

Le service de santé est assumé par la Société des samaritains de Genève.

Un bureau d'information et des hôtes seront à disposition des visiteurs.

Une banque sera également installée dans le hall d'entrée.

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

(Entrée: quai Ecole-de-Médecine 18.)

Jeudi 24 octobre. — 10 h. 30, « Les grands problèmes de la lumière dans la vie: l'éclairage, facteur humain ». Exposé avec projections de M. Maurice Deribere, ingénieur, secrétaire général du Centre d'information de la couleur et chef du Centre d'éclairagisme de la Compagnie des lampes Mazda. Réunion organisée par le Salon des arts ménagers. Réunion d'information des rédactrices de la presse féminine de Suisse romande, organisée par Usogaz et la Société des gaziers de Suisse romande.

Vendredi 25 octobre. — 10 h. 30, réunion d'information à l'intention des cadres techniques des usines à gaz romandes: « Les applications du gaz pour le chauffage et l'artisanat ». Exposé introductif de M. Georges Berdoz, chef de la division distribution du Service du gaz de Genève.

tacle offert par la Pharmacie Principale de Genève. Dès 20 h. 30, présentation de films.

Lundi 28 octobre. — Dès 15 h. et dès 20 h. 30: conférence sur le bricolage et démonstrations pratiques.

Mardi 29 octobre. — Journée de la Fédération romande des consommatrices. De 15 à 17 h.: « J'aménage ma cuisine », par M^{lle} Anne Torcapel, architecte. « J'organise mon travail ménager », par M^{me} Blanche Deslarzes, maîtresse d'enseignement ménager. Dès 20 h. 30: « Le mobilier du jeune foyer », par M^{me} Anne Raccoursier, architecte, membre de la Commission de l'habitation de l'alliance des sociétés féminines suisses. « Achats au comptant - achats à tempérament », conseils par M^{lle} Bourgeois, assistante sociale.

Jeudi 24 octobre. — Dès 15 h. et dès 20 h. 30, la nouvelle société Le Réve présente: « Introduction à la cuisson par infrarouge ». Démonstration et conférence.

Vendredi 25 octobre. — Dès 14 h. 30 et dès 20 h. 30. Présentation de films: « Cavalcades », Société Philips; Club de ciné amateur de Genève; les problèmes de l'énergie, films fournis par Usogaz; différents films mis à disposition par le Département d'information des USA.

Samedi 26 octobre. — Dès 16 h., le Tessin présente ses vins. Organisé par Pro-Ticino, Genève, sous les auspices du Département de l'agriculture du Tessin.

Dimanche 27 octobre. — Dès 15 h., marionnettes de Pierre Pedroff. Spec-

Bricolage et modèles réduits

Pour la première fois en Suisse, le Salon des arts ménagers présente une exposition du bricolage et du « do it yourself ». Cette exposition est située dans la halle du sous-sol, entrée allée 7.

Elle correspond, en notre période de loisirs accrus, à une nécessité. Des expositions de ce genre ont déjà rencontré un grand succès à l'étranger et il nous est apparu normal de lancer en Suisse la première exposition du bricolage comme complément naturel des arts ménagers.

STAND DE L'ASSOCIATION DES GROUPEMENTS ARTS ET LOISIRS DE GENÈVE

Cette association présentera dans son stand toute une série de chefs-d'œuvre réalisés par les bricoleurs amateurs, notamment des locomotives et des wagons de chemin de fer, des bateaux, des avions, etc...

On pourra voir également dans ce stand quelques modélistes au travail, occupés à la réalisation d'un modèle réduit.

Des démonstrations de bateaux télé-guidés auront lieu tous les jours sur

une pièce d'eau spécialement aménagée à cette intention.

CONCOURS DU MEILLEUR BRICOLEUR

Ouvert aux dames et aux messieurs, aux jeunes filles et aux jeunes gens, dès l'âge de 16 ans.

Tous les jours, de 15 à 17 h., et de 20 à 22 h.: éliminatoires. Samedi 2 et dimanche 3 novembre, dès 14 h., dans la halle du bricolage: finales.

Tous les participants à ce concours recevront des prix.

Ceci arrivera

GRAND MARGOTTON DU PARTI SOCIALISTE CAROUGELOIS

Sous le haut patronage du maire de Carouge, Gaston Baumann, samedi 26 octobre, dès 17 h., au Café des Négociants, rue Saint-Victor 17, FÊTE DE LA BIÈRE. Ambiance du tonnerre avec le sympathique orchestre GILLES.

Conférences et attractions

du 24 au 29 octobre

APÉRITIF SUZE
Stand 83

COOPÉRATIVE
DE L'INDUSTRIE DU BOIS
MENUISERIE DU BATIMENT
CHARPENTE

Bureaux et usine:
chemin de la Mousse 14
1225 CHÈNE-BOURG
☎ 022 / 36 51 30

Bureaux:
chemin de la Mousse 14
1225 CHÈNE-BOURG
☎ 022 / 35 76 30

COOPÉRATIVE DES
OUVRIERS DU BÂTIMENT
MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
GYPSERIE ET PEINTURE - CARRELAGES

Au Salon des arts ménagers

du 23 octobre au 3 novembre 1968

ne manquez pas de visiter
nos **3** stands

AMEUBLEMENT N^{os} 316-348
TAPIS N^o 437
MACHINES A COUDRE N^{os} 328-335

Des nouveautés vous attendent

Grands Magasins

ET VOTRE AVANTAGE:

TIMBRES COOP 7 1/2%

SUR TOUS VOS ACHATS

épis
d'or

SUZE

Pourquoi
préférez-vous la SUZE ?

Parce que la SUZE est à faible
degré alcoolique

Parce que la SUZE est préparée
en Suisse exclusivement avec
des racines de gentiane fraîches
du Jura

Parce que la SUZE est un
produit NATUREL



APÉRITIF SUZE

L'habileté de
l'artisan alliée
à la perfection
technique de
l'industriel

SIBERIA

VAUD

Au Conseil communal de Lausanne

Onzième séance, mardi soir, présidée par M^{me} Annie Dutoit (lib.), présidente.

ASSERMENTATION

Le conseil reçoit les serments de la camarade Liliane Favre et de MM. André Mettraux (rad.) et Jean-Daniel Barbey (lib.).

HOMMAGE

La présidente rend hommage à la mémoire de notre regretté camarade Marcel Lavanchy, secrétaire municipal.

ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR 1969 ET 1970

M. Henri Jordan (lib.), président de la Commission permanente des finances présente le préavis municipal.

L'arrêté d'imposition 1969-1970 est le même que celui des autres années sauf deux modifications, l'une relative au système de l'acompte provisionnel décidé par le Grand Conseil vaudois et l'autre concernant le taux de l'intérêt de retard de 4% porté à 5% (taux adapté par l'Etat).

Lors de la discussion, le POP, par la voix de M^{me} Renée Barbezat, s'oppose à l'acompte provisionnel, compte tenu de ce qui est injuste pour les petits contribuables.

Notre ami A. Bussey, directeur des Finances, n'a pas de peine à démontrer que cet argument est faux. Au contraire, ce système facilite la catégorie des petits contribuables, puisqu'ils ne seront pas frappés par la majoration.

L'acompte provisionnel permettra de faire face aux besoins de trésorerie, tout au cours de l'année.

La question de l'intérêt de retard soulève un flot de paroles bien digne d'un traité de comptabilité en partie « trouble ». D'aucuns l'ont fait à plaisir. Finalement, au vote, l'arrêté d'imposition est adopté à une large majorité.

PROMESSE DE VENTE ET D'ACHAT

La commune de Lausanne se propose de vendre à la Compagnie Financière et de Crédits S.A. une parcelle d'une surface de 457 m², sise à la rue de Langallerie. En contrepartie, la commune de Lausanne reçoit des parcelles sises à l'angle de la rue de Bourg-Cheneau-de-Bourg.

Le conseil ratifie à l'unanimité cette promesse de vente et d'achat. Rapporteur : notre ami Serge Maret.

À PROPOS DE BRUTALITÉS POLICIÈRES

M. André Muret (POP) avait en juin interpellé la Municipalité au sujet des brutalités policières dont quelques résistants à la guerre et une jeune fille furent les victimes. Notre ami Robert Deppen, directeur de police, répond à l'interpellateur.

On sait que cette pénible affaire a eu son épilogue devant le Tribunal de police de Lausanne par des condamnations, condamnations qui firent l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal. Le dit tribunal confirma les condamnations.

Notre rédacteur en chef a eu l'occasion de relater ici même les faits tels qu'ils se sont déroulés, faits qui ont provoqué un certain malaise. Deppen donnera la version municipale, c'est-à-dire que le corps de police est là pour faire respecter l'ordre public en

toutes circonstances; cependant, la Municipalité regrette les incidents qui ont marqué cette regrettable affaire.

A la suite de la réponse municipale, les conseillers Barman (chr.-soc.), Rieben (POP), Meylan (lib. — celui-ci s'étonnera et critiquera l'attitude de la presse!) et Muret (POP), feront des déclarations personnelles, les uns pour critiquer la police et les juges, d'autres pour les louer.

L'interpellateur dépose un ordre du jour demandant à la Municipalité de revoir les moyens et les instructions données à la police.

Le syndic G.-A. Chevallaz déclare que la Municipalité est solidaire et prend l'entière responsabilité de la réponse de la Direction de police.

Au vote, l'ordre du jour Muret est repoussé par 31 voix contre 15.

EN OUTRE LE CONSEIL

a adopté le préavis relatif au plan de quartier de la Vuachère, le chemin du Ravin, le chemin de la Rosière, au lieu dit vallée d'Augrogue;

a entendu la réponse municipale (R. Deppen, directeur de police), à l'interpellation de M. Michel Bonnard, au sujet de la réglementation et des mesures actuellement en vigueur

pour prévenir et lutter contre d'éventuels incendies dans les grands magasins de notre ville.

Cette interpellation est transformée en motion;

a accepté la motion de M^{lle} Antoinette Stauffer au sujet des nouveaux tarifs des garderies d'enfants municipales. Rapporteur: M^{me} Isabelle Aguet (rad.);

a adopté le préavis concernant le plan d'extension fixant les limites des constructions à l'avenue Vinet, entre la rue du Valentin et l'avenue Jomini. Rapporteur: M. Marcel Corbaz (POP);

a adopté le préavis concernant les abattoirs de Malley: revision et agrandissement des installations frigorifiques et de congélation. Rapporteur: M. Maurice Meylan (lib.);

a entendu l'interpellation de M. Maurice Meylan (lib.) au sujet des projets municipaux en matière d'activités théâtrales.

Réponse à une prochaine séance; a entendu l'interpellation de M. Jacques Schmied (rad.) au sujet de la modification de destination de la reconstruction des immeubles de la rue de la Barre 6, 8, 10 et 12.

F. Ch.

Brillante journée d'inauguration à Leysin

Il y avait une fois un paisible village de montagne... Ainsi commence la belle et passionnante histoire d'une jeune et prometteuse station touristique des Alpes vaudoises. Paré d'un somptueux décor naturel, Leysin a pris goût au jeu de l'avenir, déjouant une à une les inconnues de demain. Ses atouts ne sont pas des moindres. Et pourquoi pas, d'un coup de dés, on peut changer le futur.

Samedi dernier, cette dynamique cité alpestre nous dévoilait ses nouvelles réalisations. Drapeaux aux vents et balcons fleuris ont salué les quelque deux cents invités, qui ont pu se rendre compte des louables efforts entrepris dans le domaine de l'aménagement et de la construction. La matinée a été consacrée à la visite des lieux. Ce fut tout d'abord la station d'épuration des eaux, la première d'altitude du pays, qui a soulevé l'admiration du public par sa conception plaisante et moderne, gardant intact l'aspect du paysage.

Cette station peut desservir dans sa phase actuelle, 10 000 habitants, mais les plans d'extension sont conçus pour 15 000 habitants. Ce complexe, mis en service le 20 septembre 1967, peut traiter environ 500 litres d'eau par personne et par jour. Le coût de l'ouvrage s'élève à 2 900 000 fr., y compris les voies d'accès et les raccordements. Les subsides fédéraux et cantonaux se montent à 49%.

La Maison de Commune que l'on inaugure également, répond entièrement aux exigences d'une administration jusqu'ici à l'étroit. Cette ancienne clinique transformée abrite tous les bureaux des services communaux, celui du syndic, le poste de police, la salle des commissions, la salle de la Municipalité. Les employés et les au-

torités pourront se retrouver dans des locaux clairs et confortables.

La balade se termina dans les hauts de Leysin, où l'on vient d'achever le réservoir d'eau potable d'une capacité de 1500 m³, destiné à l'approvisionnement du centre belge et du village.

Les convives se sont réunis ensuite à l'Hôtel Reine-Fabiola, autour d'un excellent repas, au cours duquel plusieurs discours ont été prononcés. La fanfare Rose des Alpes et le chœur Echo des Tours nous ont offert un aperçu de leurs talents. Cette belle cérémonie a été honorée par la présence de nombreuses personnalités. M. R. Pedrol, sous-directeur du Service fédéral de la protection des eaux, a félicité, au nom du Département fédéral de l'intérieur, ceux qui ont mené à bien cette œuvre. Le Conseil d'Etat était représenté par M. Pierre Mayor, préfet du district.

Prenant la parole, M. R. Pichard, syndic, a apporté les salutations des autorités, puis il a remercié ses collaborateurs pour la magnifique tâche accomplie. L'orateur souligna aussi les énormes sacrifices financiers qui furent nécessaires.

En qualité de municipal des Travaux, Robert Mermod, qui a su diriger avec brio et intelligence ses lourdes responsabilités, a parlé des quelques détails techniques intéressants, en précisant quelques dates importantes, qui ont marqué ces constructions.

Après avoir entendu d'autres allocutions, toutes élogieuses, chacun a profité du soleil bienvenu de Leysin, ce village qui songe déjà à l'étude de projets, comme la route qui reliera la vallée du Rhône à la station en passant par Corbeyrier.

K. Schaefer.

MÉDECINE SOCIALE. — Dans ses séances des 9 juillet et 18 octobre 1968, le Conseil d'Etat a désigné en qualité de chargés de cours pour la chaire de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, MM. les docteurs Marc Lob, Marcel Burner et Samuel Cruchaud, tous privat-docents.

ADMINISTRATION CANTONALE: Fêtes de fin d'année. — Dans sa séance du 18 octobre 1968, le Conseil d'Etat a décidé que les bureaux de l'administration cantonale vaudoise seront fermés: a) les mardis 24 et 31 décembre 1968, dès 17 h.; b) le vendredi 3 janvier 1969, toute la journée. Par contre les bureaux seront ouverts les samedis matins 2 et 16 novembre 1968.

Très touchée des marques d'attachement et de sympathie reçues en ces heures douloureuses de la séparation, la famille de

Marcel LAVANCHY

secrétaire municipal

remercie profondément tous ceux qui ont pris part à son chagrin.

Lausanne, octobre 1968.

COOPÉRATIVE DES



OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4%

OBLIGATIONS 5% 10 ans

Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24

MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15

Vins de choix
Restauration soignée
Salles de sociétés
Jeux de quilles automatiques
Gérance: L. et R. Bavaud

RABAIS 40%

Chaque jour, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., au magasin VOS CAPRICES, rue Marterey 15, à Lausanne, il est vendu les articles suivants:

Dames: blouses, pulls et sets laine, soie, dralon, cardigans, jaquettes, pullovers, chemises de nuit, pyjamas, combinaisons, jupons, slips, culottes, bas, gaines et soutiens-gorge (tailles fortes et normales), mouchoirs, foulards laine et soie, etc.

Messieurs: maillots, cravates, socquettes, chaussettes, caleçons, foulards laine et soie, etc.

Important lot de mercerie à 50% de rabais.

Le liquidateur du concordat: E. PILET.

WOLFSHOHL **ADORNI MERCKX JANSSEN BRACKE**
Dimanche 27 octobre 1968, dès 9 h. 30
A TRAVERS LAUSANNE
Course de côte cycliste Ouchy-Sauvabelin
POULIDOR GIMONDI AIMAR OCANA **V. SPRINGEL**

Cinéma Lausannois

<p>A. B. C. Tél. 22 85 13-53</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>DERNIER JOUR MISSION SPÉCIALE LADY CHAPLIN</p> <p>Ken Clark, Daniela Bianchi Techniscope - Technicolor</p>	<p>Bel-Air Tél. 23 53 12</p> <p>14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 16 ans</p> <p>Première vision En couleurs La nouvelle sensation: Johnny Halliday et Eddie Constantine A TOUT CASSER Un film terrible... à tout casser!</p>	<p>Cinéac Tél. 22 74 99</p> <p>Permanent: 14.00-22.00 7 ans L'ami public No 1 se fait un plaisir de présenter un FESTIVAL WALT DISNEY avec les meilleures vedettes de ses dessins animés: Pluto, Donald, Mickey Actualités locales: La Fête des vendanges à Lutry - Art floral «Florès» Exclusivité Cinéac - Couleurs</p>	<p>Lido Tél. 23 21 44</p> <p>15.00, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Première vision suisse Le chef-d'œuvre d'André Delvaux Yves Montand, Anouk Aimée UN SOIR... UN TRAIN Une œuvre exceptionnelle (Fav. susp.) En eastmancolor</p>	<p>Palace Tél. 22 13 30</p> <p>14.30, 20.00, 22.20 16 ans 18.00: parlé anglais Première vision Elizabeth Taylor et Richard Burton dans un film de Joseph Losey «BOOM» Technicolor - Panavision</p>	<p>Rex Tél. 23 43 31</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>DERNIER JOUR L'événement cinématographique de la saison! LA BATAILLE POUR ANZIO Robert Mitchum, Arthur Kennedy, Robert Ryan, Peter Falk, etc. Cinémastop couleurs - Parlé français</p>
<p>Athènes Tél. 23 24 12</p> <p>14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans</p> <p>Première suisse Lino Ventura dans le rôle le plus vrai de sa prodigieuse carrière LE RAPACE Eastmancolor Faveurs suspendues le soir</p>	<p>Bourse Tél. 23 06 22</p> <p>14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans Vers. orig. s.-t. franç.-allemand 3e semaine Première vision TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS «Un film qui mérite vraiment d'être vu» («Gazette»)</p>	<p>Colisée Tél. 32 51 25</p> <p>14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Première vision suisse Le chef-d'œuvre d'André Delvaux Yves Montand, Anouk Aimée UN SOIR... UN TRAIN Une œuvre exceptionnelle (Fav. susp.) En eastmancolor</p>	<p>Metropole Tél. 23 62 22</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Grande première à Lausanne Michel Simon dans un film de Jacques Poitrenaud CE SACRÉ GRAND-PÈRE Marie Dubois et Serge Gainsbourg En couleurs</p>	<p>Romandie Tél. 23 47 64</p> <p>14.30, 20.15 16 ans</p> <p>Prolongation Metrocolor, 1967: cinq mois... 110 000 spectateurs au ROMANDIE LE DOCTEUR JIVAGO Le film à voir et à revoir sur l'écran géant vistarama 70 mm. (Fav. susp.) 3 h 40 de spectacle</p>	<p>Corso-Renens Tél. 24 98 35</p> <p>20.30 18 ans</p> <p>Couleurs NAVAJO JO</p>
<p>Atlantic Tél. 22 11 44-45</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Scénario adaptation, dialogue et mise en scène de Michel Audiard Marilyn Jobert, Françoise Rosay, FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES Bernard Blier - Eastmancolor</p>	<p>Capitole Tél. 23 81 82</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Première vision Technicolor PETULIA Une fille ultramoderne dans un film extravagant de R. Lester George C. Scott - Julie Christie</p>	<p>Eldorado Tél. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Première vision Technicolor - Techniscope Parlé français John Ireland, Virginia Mayo, John Russell FORT UTAH Un film dur... un film violent...</p>	<p>Moderne Tél. 26 28 77</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>Le premier film français sur l'éducation sexuelle NATHALIE - L'AMOUR S'ÉVEILLE Un film jeune qui ose exposer sans hypocrisie le problème de l'éducation sexuelle des jeunes filles.</p>		

Une histoire qui n'amuse plus personne!

Il y a belle lurette que les syndiqués savent ce qu'il convient de penser de la « société d'abondance » dans laquelle ils vivent, le plus souvent, fort à l'étroit et coincés dans des marges salariales ne répondant en rien à la spirale du « coût extradimensionnel » de l'existence. Cette spirale n'englobe pas que les fruits et les légumes.

Dans les seuls pays du Rhône et de la Durance, qui ouvrent leur éventail lumineux sur la Provence, il a été détruit, au cours de l'été, quelque 172 millions de kilos de ces denrées. Les prévisions pour la fin de l'automne disent que les agriculteurs de France en détruiront plus de 200 millions de kilos, produits au prix de longs mois de soins et d'efforts attentifs. Ce désastre est un non-sens.

Le Marché commun aurait même établi, en prévision de stocks passés aux gadoues ou déversés sur les routes, un budget détaillé « de destruction des fruits et des légumes » visant l'ensemble des pays de la communauté.

Ainsi, demain, les poires et les pommes joncheront la voie publique avant d'être pététiées, comme s'il s'agissait d'immondices. Que voilà une singulière manière de traiter les biens d'une année d'abondance!

Dans notre pays, selon la manchette d'un organe romand fort répandu, la destruction des tomates fut... modérée. Entendez par là qu'une centaine de tonnes « seulement » de pommes d'amour (pomidoros) auront pris le chemin des déversoirs. Les frigorifiques valaisans peuvent conserver environ 20 000 tonnes de fruits et de légumes. Dans un rapport rédigé par le Conseil d'Etat du Valais, on peut lire qu'en 1934 la production fruitière de ce canton s'élevait à 8500 tonnes de fruits et à 326 tonnes de légumes. En 1968, cette production a dépassé 34 300 tonnes, en chiffre rond, pour les fruits et 25 500 tonnes pour les légumes. De sorte qu'en bonne arithmétique cent tonnes de tomates jetées aux gadoues peuvent signifier, en effet, une « destruction modérée ». Les stockeurs se sont résolus à ce geste au bout d'un laps de temps relativement court, quand ces denrées tournaient à l'aigre, malgré leur dépôt en frigos.

L'an dernier, nous avons exposé ici même les multiples dangers qui guettent toute production légumière ou fruitière. Nous ne jugeons pas nécessaire d'y revenir.

Le postulat envoyé aux Chambres par les députés du canton « saharien » a été accepté à l'unanimité. Il est destiné à l'Assemblée fédérale et exprime les soucis des horticulteurs en présence du marasme actuel. Il demande la réglementation plus stricte du marché par une application de la loi fédérale sur l'agriculture plus conforme à l'esprit du législateur... Il contient d'autres suggestions encore et sera très commenté.

Ce postulat fut précédé du dépôt d'une pétition de femmes de producteurs valaisans dans laquelle on lit, entre autres, ce qui suit :

« Nous n'ignorons pas que la Confédération et le canton accordent à l'agriculture des subventions qu'on ne manque pas, d'ailleurs, de lui reprocher. Mais nous savons aussi que la politique économique suisse empêche que le labeur de nos familles soit convenablement honoré. Toutes les subventions sont loin de compenser le tort qui nous est ainsi fait.

» La politique suisse de profits industriels flatte les consommateurs. Bien rémunérés, les travailleurs pourraient payer nos produits à des prix suisses et non à des prix gâchés par une concurrence étrangère souvent déloyale.

» Mères de famille, ou destinées à l'être, nous sommes des habituées des soldes commerciaux strictement réglementés, et nous demeurons frappées par la liberté laissée aux importateurs de liquider les soldes étrangers chez nous, au moment de nos propres productions. Celles-ci souffrent, comme vous le savez, de cette concurrence que la Confédération ne supporterait pas si elle était, pour nous, une bonne mère.

» Nos cœurs sont lourds à voir nos fruits se perdre alors que plus

de justice sociale en ferait profiter ceux des enfants de chez nous qui n'en consomment point. Nous pensons aussi aux enfants qui, dans le monde, meurent de faim.

» Nos enfants ne veulent plus suivre leurs pères et travailler à nourrir les hommes. Ceux qui les nourrissent sont trop méprisés, et la violence semble être le seul recours. Nous ne pouvons admettre qu'il en soit ainsi. Nous ne pouvons admettre que nos enfants grandissent dans le sentiment d'être les injustes victimes d'une société pourtant prospère.»

Ce texte, signé par 1380 femmes paysannes des régions de Fully et de Saxon, mérite d'être soigneusement étudié dans le monde ouvrier. C'est bien la première fois, en Valais, que l'élément féminin intervient avec une telle vivacité dans les controverses économiques. En soi, ce symptôme a de quoi nous réjouir. Toutefois, on perçoit beaucoup d'ignorance, une méconnaissance élémentaire des problèmes quand il est affirmé que « la politique suisse des profits industriels flatte les consommateurs ». C'est loin de répondre à l'objectif vérité.

L'appel à la justice sociale est un appel constant des consommateurs ouvriers, des syndicalistes, de leurs représentants aux Chambres. Ne laissons pas s'accréditer des légendes, surtout quand elles sont répandues en toute bonne foi... Faisons l'effort nécessaire pour éviter la division du monde ouvrier et paysan. W. N.

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Les prix et la qualité des produits laitiers

Le comité de la Communauté d'action des salariés et des consommateurs a siégé à Berne. Il a pris note avec satisfaction des décisions prises par les Chambres au sujet de l'AVS. Les améliorations décidées pourront donc entrer en vigueur au début de l'année prochaine.

Après avoir entendu un exposé sur le marché du fromage, la Communauté d'action a procédé à un échange de vues sur la situation de l'économie laitière. L'accord passé avec la CEE ayant pour conséquence une augmentation des prix des fromages importés, la communauté se dresse contre la tendance à provoquer artificiellement, par des mesures légales ou prises au titre de la politique commerciale, un renchérissement systématique des produits étrangers offerts à des prix inférieurs aux prix indigènes.

Le projet visant à continger les livraisons de lait payé au prix de base (non réduit) engage la Communauté d'action à inviter l'autorité fédérale à rendre plus sévère le contrôle de la qualité. C'est d'autant plus nécessaire que la qualité insuffisante du lait a entraîné un abaissement de celle des fromages indigènes, ce qui a exigé de coûteuses opérations de placement. La qualité des laits de consommation laisse également à désirer ici et là. Des mesures énergiques doivent être prises pour l'améliorer. La Communauté d'action estime qu'un contrôle systématique et rigoureux

de la qualité comme aussi un paiement à la qualité constituent des moyens efficaces de remédier à ce regrettable état de choses et de combattre la surproduction. Elle adressera un mémoire à ce propos au Conseil fédéral.

Le président de la Fondation pour la protection des consommateurs a commenté l'accord passé entre cette dernière et la Fédération suisse des consommateurs; il porte sur la collaboration en matière de tests et d'étiquetage. La Communauté d'action s'est ralliée à l'unanimité à cet accord.

Le président de l'Union syndicale suisse a communiqué qu'un groupe parlementaire pour la défense des intérêts des consommateurs est en voie de constitution. La Communauté d'action a accueilli avec satisfaction cette initiative.

PENSÉES

Pour vivre, l'amour a besoin de confiance; c'est la confiance qui donne cette foi dans l'avenir, cette sécurité sans lesquelles on chercherait en vain à goûter les jouissances du présent. Shakespeare

La voix qui dit à tous les hommes: « Ne fais point ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit », sera toujours entendue d'un bout de l'univers à l'autre. Voltaire

De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse; la plus utile est la prudence. Barthélemy

LOISIRS

Vivre pour travailler ou travailler pour vivre?

Une récente enquête menée parmi les sidérurgistes occupés à la Kaiser Steel Corporation, en Californie, a détruit le mythe selon lequel si les ouvriers avaient plus de loisirs ils ne sauraient comment les occuper.

Depuis quatre ans, la Kaiser Steel Corporation de Californie, l'une des plus grandes compagnies sidérurgiques du monde, a prévu treize semaines de vacances tous les cinq ans en faveur de ses plus anciens travailleurs syndiqués. De l'avis des experts du traitement de l'information, une telle période de vacances peut permettre d'imaginer ce qui se passera lorsque la journée de travail durera sept heures et demie et les vacances treize semaines par année.

Certains sociologues et politiciens ont prédit que les ouvriers accomplissant une tâche monotone passeraient leurs longues vacances de façon plus monotone encore et que la présence continue du conjoint au sein de sa famille pourrait augmenter les conflits et les tensions.

Grâce à une enquête conduite parmi les sidérurgistes après la période de vacances, le D^r William J. Klausner, professeur de sociologie à l'Université de Redlands, en Californie, a découvert que ces assertions étaient bien peu fondées. Sur un total de 390 ouvriers sidérurgistes, trois quarts avaient la conviction d'avoir passé utilement leurs vacances. Un quart admirèrent avoir passé davantage de temps devant la télévision. 80 % d'entre eux ont beaucoup voyagé. Seuls 10 % essayèrent d'arrondir leurs gains en effectuant des travaux temporaires, soit à plein temps soit à temps partiel.

Peu de travailleurs ont consacré leur temps libre à la danse, à la musique, à l'art ou au théâtre. La moitié d'entre eux, toutefois, pratiquèrent des sports de façon plus intensive que d'habitude. Leurs dépenses, naturellement, furent plus élevées. Plus de la moitié des ouvriers dépensèrent plus que prévu en divertissements, 80 % en voyages. Seuls 18 % admirent que leur note d'alcool avait augmenté. Plus de 70 % réfutèrent l'argument selon lequel leurs épouses s'énermaient ou se fatiguaient plus que d'habitude du fait de leur présence à la maison.

Plus de la moitié d'entre eux sont sortis plus souvent avec leurs épouses et environ le tiers ont aidé leurs épouses aux travaux domestiques. Le nombre de ceux qui déclarèrent que leur famille avait moins apprécié leur société qu'avant les vacances se réduit à 1 %.

L'expérience des vacances prolongées, déclare le D^r Klausner, révèle clairement « la nature secondaire du travail ». Elle prouve que le travail est un moyen et non pas un but.



L'AIR DU TEMPS

Vers 1900, un « savant » qui pensait faire la prospective avant la lettre prévoyait pour 1950 des fiacres tirés par cinquante chevaux.

Sacha Guitry: « Une femme qui n'est pas heureuse voudrait à tout le moins être malheureuse dans l'aisance. »

Jean Rostand: « Le mariage simplifie la vie et complique la journée. » — « Il est abusif d'attendre de notre femme qu'elle nous admire de la supporter. » — « Le mariage est trop décrié pour n'avoir pas beaucoup de bon. »

Une circulaire des postes italiennes: « Une boîte aux lettres vide doit être également vidée parce qu'il se pourrait qu'elle fut pleine. »

Ruth, 5 ans, très maternelle avec son petit frère, accourt le visage angoissé: « Maman, viens vite, ton bébé pleure à verse! »

Robert Stich: « Le meilleur des sculpteurs, c'est un pullover trop étroit. »

Une lectrice me demande: « Pourquoi mon mari parle-t-il si indistinctement quand il dort? »

La liberté, c'est la faculté de faire un choix dont on sera en fin de compte prisonnier.

Hans Habe, écrivain allemand: « La multiplication des intellectuels incultes est l'un des phénomènes les plus inquiétants d'aujourd'hui. »

Il y a cinq ans, le pourcentage de magasins à « libre-service » en Suisse, par rapport à tous les commerces de denrées alimentaires, n'était encore que de 12,9%. Jusqu'en 1967, il a pratiquement doublé, pour atteindre 29,5%. On compte en Suisse un magasin à « libre-service » pour 1375 habitants, alors que la moyenne européenne est d'un magasin pour 1782 habitants. Il existait en Suisse, l'an dernier, 4793 magasins à « libre-service » et 6208 magasins à « libre-service » partiel où le 50% au moins des marchandises peuvent être achetées sans passer par une vendeuse.

Les deux cents plus grandes firmes industrielles du monde, en dehors des Etats-Unis, ont, l'an dernier, progressé plus rapidement que les cinq cents principaux groupes industriels américains; les premières ont augmenté le volume de leurs ventes de 8,3%, contre 7,9% pour les firmes américaines. Les Japonais sont en tête avec un gain de 23,7% (38 firmes classées), suivis des Suisses, 11,8% (8), et des Italiens avec 10,2% (3).

La production actuelle d'aluminium du monde non communiste dépasse de 10% la production enregistrée à pareille époque l'année dernière, et il semble qu'en 1968 l'offre et la demande s'équilibreront à peu près.

Selon un recensement effectué récemment, l'âge moyen de la population des Etats-Unis est actuellement d'environ 27 ans, 8 mois et 15 jours. Il était de 30 ans, 3 mois et 20 jours en 1952.

Déclaration de McNamara, directeur de la Banque Mondiale: « La volonté politique de promouvoir le développement s'est affaiblie, continue de s'affaiblir et a désespérément besoin d'être renforcée. »

Calamin

Indice suisse des prix à la consommation à fin septembre 1968

Mouvement des prix des biens et services, en points:

— jusqu'à fin septembre 1966: août 1939=100 — depuis octobre 1966: septembre 1966=100

	Indice général août 1939 = 100	Indice général sept. 1966 = 100	Alimentation	Boissons tabacs	Habillement	Loyer	Chauff. éclair.	Aménagem. et entretien du logement	Transports	Santé et soins personn.	Instruc. et divertissem.
Septembre 1966	225,9	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Septembre 1967	235,6	104,3	103,5	103,5	101,9	108,6	111,9	100,5	104,2	102,6	101,2
Octobre 1967	235,4	104,2	103,0	103,5	101,9	108,6	112,5	100,6	104,2	102,9	100,9
Novembre 1967	237,6	105,2	103,5	103,7	101,9	112,0	112,7	100,6	106,7	102,9	101,0
Décembre 1967	238,3	105,5	104,1	103,7	102,0	112,0	114,3	100,6	106,6	102,9	101,0
Janvier 1968	238,8	105,7	104,3	103,7	102,0	112,0	116,1	100,6	106,8	102,9	101,9
Février 1968	239,2	105,9	104,5	103,8	102,0	112,0	116,2	100,6	106,8	102,9	103,1
Mars 1968	238,3	105,5	103,8	103,8	101,9	112,0	113,3	100,0	106,8	103,3	103,1
Avril 1968	238,1	105,4	103,3	103,8	101,9	112,0	111,3	100,0	108,3	103,9	103,1
Mai 1968	238,8	105,7	102,5	103,9	101,9	116,4	107,3	100,0	108,7	103,9	103,3
Juin 1968	239,0	105,8	102,8	103,9	101,8	116,4	108,5	100,0	109,0	103,9	103,3
Juillet 1968	238,8	105,7	102,2	103,9	101,8	116,4	109,3	100,0	109,0	103,9	103,3
Août 1968	239,4	106,0	102,6	104,0	101,8	116,4	108,5	100,0	108,9	106,4	103,9
Septembre 1968	239,7	106,1	102,7	104,0	101,9	116,4	108,6	99,9	108,9	107,0	103,9

L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 106,1 points au terme de septembre 1968 (septembre 1966 = 100). Il a dès lors dépassé de 0,1% le niveau de fin août 1968 (106,0) et de 1,7% celui atteint un an auparavant (104,3).

La légère progression de l'indice général résulte de mouvements de prix opposés qui se sont presque compensés. Ce sont surtout les travaux de coiffure, le matériel sanitaire, les médicaments et plusieurs articles de l'habillement qui ont renchéri. En outre, les prix des œufs, des produits de nettoyage et de l'huile de chauffage ont dépassé ceux relevés lors de l'enquête précédente. Les effets exercés par ces hausses sur l'indice général ont été cependant en partie compensés par une faible baisse des prix des légumes et un fléchissement des prix de certains appareils électriques de ménage et d'autres articles de ménage.

Rome: P. Nenni ouvre le congrès du PSU

Un appel à l'unité du parti en vue de reprendre sous certaines conditions la collaboration gouvernementale avec les démocrates-chrétiens a été lancé mercredi par Pietro Nenni, président du Parti socialiste unifié à la séance d'ouverture du congrès du parti, réuni à Rome jusqu'au 27 octobre.

Vivement applaudi par un millier de délégués, P. Nenni d'une voix très ferme, a mis en garde les leaders des diverses tendances contre le péril que pourrait constituer une absence de majorité au sein du parti.

Après avoir brossé un tableau pessimiste de la situation politique et économique en Italie, P. Nenni a souligné que la participation des socialistes au pouvoir ne pourrait être envisagée sans une collaboration effective au gouvernement de l'aile gauche démocrate-chrétienne. A ce propos, P. Nenni a déclaré que les socialistes attendaient « un discours clair » de la part des anciens partenaires.

Ecartant tout rapprochement avec les communistes, dont, a-t-il dit, « la logique du système est inexorablement celle du totalitarisme », l'orateur a demandé à tous les adeptes de « l'extrémisme » de réfléchir à ce qui s'est passé en France. Ce pays, a-t-il ajouté « nous a encore une fois donné une leçon ». Citant M. René

Andrieu, rédacteur en chef de l'« Humanité », P. Nenni a déclaré que les événements de mai auraient pu se terminer par « une dictature militaire ». Si cela ne s'est pas produit, a expliqué P. Nenni, c'est parce que, dans la phase finale, le Parti communiste français a eu le sens de la mesure.

A propos du conflit vietnamien, P. Nenni estime qu'il est désormais difficile pour les Etats-Unis de revenir en arrière après les entretiens de Paris.

L'orateur a d'autre part condamné à nouveau l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, « erreur qui n'est pas imputable à tel ou tel dirigeant, mais qui relève du système communiste soviétique qui ne peut tolérer « l'hérésie de la liberté ». Il a déclaré qu'il ne fallait pas sous-évaluer le danger de « l'esprit de revanche allemand ».

Selon P. Nenni, l'unité économique et politique de l'Europe doit être l'objectif principal de la politique étrangère italienne, ce qui exige « une réévaluation de la présence italienne au sein de l'UEO et de l'Assemblée de Strasbourg ».

En concluant son intervention, P. Nenni a annoncé que le PSU s'appellera désormais « Parti socialiste italien-section de l'Internationale socialiste ».

BRÉSIL: ESCALADE DE LA VIOLENCE

Deux personnes ont été tuées mercredi à Rio de Janeiro et plusieurs autres blessées, dont certaines grièvement, au cours des manifestations qui ont marqué les funérailles d'un jeune étudiant en médecine tué mardi par la police.

Après les violents incidents de mardi, qui ont également entraîné la mort d'un bébé à la suite de l'explosion d'une grenade lacrymogène, les

étudiants avaient décidé de braver le dispositif policier et de descendre dans la rue. Les policiers les attendaient dans un point éloigné de la ville.

L'acrochage a été très dur: les policiers ont ouvert le feu, tuant deux passants et chargeant violemment les manifestants qui ont pu cependant emporter plusieurs blessés.

La réponse de Salisbury n'est que provisoire

La réponse rhodésienne aux propositions britanniques de règlement n'est qu'une réponse provisoire, déclare-t-on mercredi de source informée à Salisbury. Ce document d'une page et demie, ajoute-t-on, est destiné à provoquer une nouvelle visite de M. George Thomson, le négociateur britannique, à Salisbury. Il pose des ques-

tions plutôt qu'il ne donne des réponses.

M. Smith, premier ministre rhodésien, est désireux de ne pas fermer la porte à de nouvelles discussions et l'on pense qu'il réunira le cabinet jusqu'à la fin de la semaine pour élaborer des contre-propositions détaillées.

Nouvelles attaques de presse de l'URSS

Après une « accalmie journalistique » de plusieurs semaines, l'affaire tchécoslovaque a fait hier une rentrée en force dans la presse soviétique qui lui consacre une demi-douzaine d'articles dont le ton rejoint parfois celui des moments les plus tendus de la crise.

La « Pravda » donne l'exemple en cédant la plume au secrétaire général du Parti communiste libanais, M. N. Chaoui, qui reprend sur une demi-page et sous le titre « L'internationalisme et la cause de la paix » tous les thèmes des récentes campagnes de presse: montée des forces contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie, efforts de l'impérialisme pour arracher celle-ci à la communauté des pays socialistes, nécessité de l'intervention des cinq puissances du Pacte de Varsovie pour « sauvegarder les conquêtes du socialisme en Tchécoslovaquie et de-

jouer les plans de l'impérialisme », etc., etc.

De son côté la « Literatournaya Gazeta » ne consacre pas moins de trois articles à la crise tchécoslovaque et à ses conséquences. En première page, notamment, elle publie une « lettre ouverte » aux écrivains tchécoslovaques signée par trente-neuf écrivains soviétiques, dont notamment Cholokhov, et Polevoi — qui adjurent leurs confrères tchécoslovaques d'utiliser leur influence pour « aider ceux qui ont été désorientés par une propagande hostile ».

Enfin le journal « Russie soviétique » attaque en termes vifs « l'émigrant » tchécoslovaque Spalovski qui, au cours d'une conférence de presse tenue en Afrique du Sud, avait parlé des « camps de concentration » établis par les occupants soviétiques en Tchécoslovaquie.

Vietnam-USA: Toujours le « suspense »

Déception dans le camp américain où l'on observe qu'aucun progrès n'a pu être réalisé, dynamisme du côté nord-vietnamien où sont maintenues des positions de principe connues concernant aussi bien le caractère « fan-touche » de l'actuel gouvernement de Saïgon que le préalable nécessaire à toute négociation réelle que constitue, selon Hanoi, l'arrêt inconditionnel des bombardements. Tel est le

bilan officiel de la vingt-septième séance des pourparlers américano-vietnamiens.

Plusieurs indices donnent à penser cependant que derrière cette façade, se poursuit un dialogue à huis-clos dont le résultat sera rendu public prochainement et en tout cas avant les élections américaines du 5 novembre.

● BERLIN. — Josef Bachmann, 23 ans, l'agresseur de Rudi Dutschke, a tenté une fois de plus de se donner la mort, hier matin, en avalant un couteau dans sa cellule. De l'avis des médecins qui l'ont radiographié, ses jours ne sont pas en danger et il est même possible qu'il élimine le couteau par les voies naturelles.

● REYKJAVIK. — L'Islande envisage de demander sous peu son admission à l'Association européenne de libre échange (AELE). Cette nouvelle vient d'être confirmée par M. Benediktsson, premier ministre islandais.

● LE CAIRE. — L'agence de presse du Moyen-Orient, se référant à une déclaration d'un porte-parole militaire égyptien, a annoncé mercredi que trois Mirage ont été abattus lors d'un combat aérien au-dessus d'Ismailia, mercredi après midi.

● PHNOM PENH. — « La disparition de la présence américaine ne supprimera pas nos problèmes qui sont ceux d'un pays entouré de puissants voisins » a notamment déclaré le prince Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien à l'occasion de la rentrée du Parlement kmer.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

QUI SERA PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS ?

Le 5 novembre aura lieu l'élection du nouveau président des États-Unis. Johnson, sentant sa popularité en baisse dans son propre parti à cause de son entêtement à poursuivre la ruineuse guerre du Vietnam et de son incapacité à prendre des mesures radicales pour mettre fin aux luttes raciales, a renoncé à une nouvelle candidature.

Les conventions des deux grands partis qui dominent la vie politique américaine, les républicains et les démocrates, ont désigné leurs candidats, Nixon pour les républicains et Hubert Humphrey pour les démocrates. Ni l'un ni l'autre ne sont de fortes personnalités, et les électeurs sont placés devant le choix entre deux médiocrités.

Nixon est un candidat malchanceux. Vice-président sous la présidence du général Eisenhower, il fut candidat à la présidence contre John Kennedy et battu à une faible majorité. Puis il se présenta à la convention républicaine, il y a quatre ans, pour combattre Johnson, mais les républicains lui préférèrent le fameux raciste Golwater, qui fut battu. Et le voilà de nouveau candidat officiel de son parti. Pourtant le gouverneur Rockefeller, de New York, son concurrent à la convention, était une plus forte personnalité. Mais il est entré en lice fort tard, hésitant, trop progressiste pour un parti devenu foncièrement conservateur, représentant les milieux de la grande industrie et du capital financier. Ces milieux préférèrent un homme plus souple, qui recevra docilement les ordres du grand capital.

Le candidat démocrate, Hubert Humphrey, n'est pas plus brillant. Avant d'être élu à la vice-présidence, il y a quatre ans, il avait la réputation d'un homme de gauche. Mais sa fonction de vice-président en a fait le défenseur de la politique de Johnson.

Il fut combattu dans son propre parti par le sénateur McCarthy, qui s'opposa avec vigueur à la guerre du Vietnam et gagna rapidement l'appui de la jeunesse. Robert Kennedy, le frère du président assassiné, se lança alors dans la course à la Maison-Blanche en opposant à la politique de Johnson un plan plus dynamique pour résoudre le problème social des Noirs et pour terminer la guerre du Vietnam. Il avait des chances d'être désigné comme candidat des démocrates, mais il fut assassiné par un Arabe fanatique. La convention démocrate désigna donc Hubert Humphrey, le pâle vice-président. Pour remonter sa cote dans l'opinion publique, il annonça que, s'il était élu, il cesserait bombardements sur le Vietnam du Nord. Johnson pour l'aider fit quelques gestes en faveur de la paix, mais les Vietnamiens sont méfiants, ceux du Sud autant que ceux du Nord, et, si ces gestes en faveur de la paix ont fait remonter la cote d'Hubert Humphrey, il est peu probable qu'il obtienne la majorité absolue. Il est soutenu officiellement par les syndicats, mais la masse des syndiqués ne suit pas avec discipline les mots d'ordre des chefs. Il a aussi l'appui des Noirs qui se méfient du conservatisme de Nixon, mais les adhérents du Pouvoir noir et d'autres organisations extrémistes recommandent aux Noirs le boycottage des élections, ce qui peut ravir à Humphrey quelques millions d'électeurs.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'élection ne se joue pas entre les candidats des deux grands partis: l'ancien gouverneur démocrate de l'Alabama, Wallace, a posé sa candidature et les sondages d'opinion lui attribuent de 18 à 20% des voix. Il compte obtenir la majorité absolue dans les Etats ségrégationnistes du Sud où les démocrates sont plus conservateurs que les républicains. Il enlèvera des voix aussi bien à Hubert

Humphrey qu'à Nixon parmi les nombreux adversaires de l'égalité des droits pour les Noirs.

Certains groupes ethniques joueront un grand rôle. Les Juifs sont nombreux et influents aux États-Unis. Johnson, en permettant la vente d'avions de chasse supersoniques Phantom à Israël, a certainement rallié l'électorat juif au candidat démocrate. Par contre, les pacifistes partisans de McCarthy ne se sont pas ralliés à Humphrey et s'abstiendront.

Bref, il est possible, dans ce combat à trois, qu'aucun des candidats n'obtienne la majorité absolue. Dans ce cas, la Constitution prévoit que c'est la Chambre des représentants qui nomme le président parmi les candidats présentés sans tenir compte du nombre des voix obtenues par chacun. Il se pourrait aussi qu'à la réunion des grands électeurs, le 5 novembre, Wallace reporte les voix obtenues par lui sur Nixon, qui est plus près de sa politique que Humphrey.

L'élection du président des États-Unis n'a pas une importance considérable seulement aux États-Unis pour la solution du problème noir et de la guerre du Vietnam, mais pour toute la politique étrangère d'un des Super-grands. La politique étrangère dépend directement du président. Il dispose de l'arsenal nucléaire le plus puissant du monde.

De cette élection dépendra donc la paix du monde dans les prochaines années. Au moment où les chefs du Kremlin durcissent leur politique et menacent d'intervention militaire l'Allemagne fédérale et les pays « socialistes » dissidents, il est important qu'il y ait à la Maison-Blanche un président qui sache garder son sang-froid et qui soit résolu à sauvegarder la paix du monde. C'est la raison pour laquelle l'élection présidentielle américaine intéresse non seulement les États-Unis, mais le monde entier.

JULES HUMBERT-DROZ.

Jura: Le Conseil fédéral maintient sa position

Le Conseil fédéral a consacré sa séance de mercredi, tenue sous la présidence de M. Von Moos, et en l'absence de H.-P. Tschudi et de M. Bonvin, aux mesures concernant l'économie laitière, prévues pour le 1^{er} novembre. Ses décisions, qui touchent notamment le contingentement du lait, seront présentées et motivées jeudi matin par le chef du Département de l'économie publique, au cours d'une conférence de presse.

Une très longue discussion a eu lieu, au sujet de la mise de piquet de troupes, pour la protection des propriétés de la Confédération dans le Jura. Le Conseil fédéral a précisé sa position dans un long communiqué, faisant l'historique des événements qui l'ont conduit à sa décision du 30 juillet: occupation de la Préfecture de Delémont par le groupe Bélier, menaces de la part des éléments séparatistes, craintes de voir les bâtiments de la Confédération attaqués ou endommagés. C'est pourquoi le Conseil fédéral, réduit, en raison des vacances, à MM. Spühler, Schaffner, et Gnaegi — qui avaient pris contact avec leur quatre collègues alors absents — a autorisé le Département militaire à prendre des mesures préventives. Dans son communiqué, le Conseil fédéral souligne qu'il ne s'agit pas d'une occupation militaire du Jura, et que l'augmentation des effectifs militaires stationnés dans cette région provient de la mise en service de la place d'armes de Bure. Le Conseil fédéral était en contact étroit avec le gouvernement bernois, mais, comme l'a souligné le chancelier Huber, il a pris sa décision sous sa seule responsabilité.

S'il ne l'a pas rendue publique tout de suite, c'est pour éviter une aggravation de la situation. M. Huber devait en outre préciser que l'enquête ouverte au sujet de la remise de munitions dans une unité n'était pas encore terminée. Les troupes de piquet sont toujours prêtes à intervenir.

Interrogé au sujet d'une intervention directe du Conseil fédéral dans l'affaire jurassienne, M. Huber a répondu qu'il était toujours prêt à offrir ses bons offices.

Mais le Conseil fédéral est d'avis que les conditions nécessaires à une intervention directe n'existent pas. L'exécutif suisse avait du reste déjà souligné cet état de choses lors du débat relatif au programme gouvernemental.

D'autre part, le Conseil fédéral place tous ses espoirs dans la commission confédérée de bons offices pour le Jura, dite aussi « des 4 sages », et formée de MM. Petitpierre, Graber, Wahlen et Broger.

A part cela, le Conseil fédéral s'est occupé de la fixation du prix de la betterave, à 8 fr. 30 le quintal à 15% de sucre et a limité la surface cultivée à 9000 ha. en 1969. Dans le domaine des denrées alimentaires, il a soumis le beurre au système des poids fixes, comme cela se pratique déjà pour le chocolat et le pain.

Commentaire

Dans sa déclaration, le Conseil fédéral fait deux très importantes remarques:

a) Selon le « Jura libre », on aurait atteint le stade de la guerre. Il est évident que l'exécutif fédéral est le gardien de nos institutions démocratiques. A ce titre, il est de son devoir de prendre les mesures qui s'imposent pour la sauvegarde de nos libertés fondamentales.

La caractéristique dominante des temps présents est la difficulté croissante des problèmes politiques. L'affaire jurassienne en est un exemple frappant. Mais, il est une chose primordiale, c'est que ces problèmes difficiles ne pourront pas trouver de solution en dehors de nos institutions démocratiques, car, si nous voulions nous engager sur d'autres chemins, nous perdriions du même coup nos libertés fondamentales;

b) Le Conseil fédéral reconnaît ensuite l'incapacité du canton de Berne

d'assurer la protection des propriétés fédérales dans le Jura. L'aveu est de taille et il signifie que l'affaire du Jura a dépassé les dimensions du canton de Berne. La médiation fédérale s'impose donc, la grande majorité des citoyens suisses en sont conscients. Les séparatistes le sont-ils aussi?

Le deuxième paragraphe de ladite déclaration fait état des dispositions prises par la Confédération au stade du Département militaire. Nous sommes assez réservé quant à la véritable efficacité d'une telle « protection ». Il ne faut pas oublier que les cadres et partiellement la troupe devaient être informés sur les raisons de leur mise de piquet. Une telle situation est malsaine. Les démonstrations de force n'ont jamais débouché sur un règlement sans équivoque des problèmes. Ceci d'autant plus que certaines condamnations superficielles des séparatistes jurassiens par la Société suisse des officiers ont laissé des souvenirs pour le moins amers.

Ensuite, le Conseil fédéral justifie le fait du manque d'informations données à la population. Il dit que c'est « dans la nature des choses » de faire silence sur de telles mesures. Malheureusement, l'affaire jurassienne a pris une dimension qui n'est plus dans la nature des choses et qui aurait au contraire exigé une information franche et complète. On ne finisse plus avec l'opinion publique. D'autant plus que le Conseil fédéral devrait savoir que la chose ne pouvait rester secrète, vu le nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats au courant.

Enfin, le gouvernement de la Confédération nous fait part de sa ferme intention d'appuyer tous les efforts en vue de donner une solution au problème jurassien conforme à notre droit et à nos traditions.

L'importance de cette dernière déclaration est le point primordial de ce communiqué. Il y a un problème jurassien; il est des plus graves. La Suisse entière, mais seulement la Suisse, doit aider, contribuer sans réserve à la recherche rapide d'une solution. Pour cela, toutes les offres sincères doivent être prises en considération. Le temps des anathèmes est révolu, celui de la guerre implique d'incommensurables dangers tant pour le Jura que pour la Suisse, l'heure de la médiation fédérale devrait sonner.

JEAN RIESEN,
conseiller national.